

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yama
INCORPORÉE.

SAINT-HYACINTHE ET LE BARREAU PLEURENT LA MORT DE M^{TR}E J. O. BEAUREGARD.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la triste nouvelle du décès de M^{TR}e J. O. Beauregard avocat C. R., de la société légale Beauregard & Chabot.

Il est mort ce matin, à l'Hôpital St-Charles, à l'âge de 61 ans. Il était né le 26 juillet 1864, du mariage de feu Azarie Beauregard et de feu Cordélia Brodeur.

Il a fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe, jusqu'à ses Belles-Lettres seulement ; alors il partit pour les Etats-Unis afin de se gagner assez d'argent pour terminer son cours. Il revint au pays deux ou trois ans plus tard pour faire sa Rhétorique et sa Philosophie.

Après avoir étudié le droit dans le bureau de MM. Fontaine & St-Jacques, il fut admis au Barreau en 1890 et entra en société avec feu J. B. Blanchet, ancien député.

Après la mort de ce dernier, il pratiqua seul jusqu'à l'année dernière, alors qu'il prit un jeune associé dans la personne de M. Victor Chabot.

Le défunt avait épousé, en 1890 Mlle Rose Anglore Messier de cette ville et de cette union sont nés les quatre enfants qui lui survivent aujourd'hui : René, de Toronto ; Jules, de Montréal et Mlles Gertrude et Angélique de cette ville.

Plusieurs années après le décès de sa première femme, il avait épousé en secondes noces Mlle Arzélie Grégoire, de cette ville, décédée l'année dernière.

Il était le beau-frère de MM. Gustave J. Chagnon, avocat, de la société légale Fontaine & Chagnon, et aussi de M. Albini Messier, avocat, employé dans le département des affaires municipales à Québec.

Il laisse aussi deux frères et deux sœurs : Herménégilde, de cette ville et Wilfrid, de Montréal ; Mme Gaudette, de Montréal et Mlle Léopoldine, de cette ville. Le défunt était, depuis des années le procureur de la cité de Saint-Hyacinthe ainsi que du Gouvernement fédéral.

Le Barreau a adopté des résolutions de condoléances que nous publions plus bas.

Les funérailles auront lieu lundi à la Cathédrale, à 10.00 hrs.

M. Beauregard a toujours été un franc libéral et nous perdons en lui, non seulement un bon conseiller mais aussi un ami très sincère. M. Beauregard fut toujours l'ami de St-Hyacinthe et tous les citoyens de cette ville reconnaissent la droiture, la franchise et l'honnêteté proverbiales de M. Beauregard qui a joui de tout temps de l'estime de ses confrères et de toute la population de St-Hyacinthe et nous savons être l'écho fidèle de cette ville en déposant, au nom de tous, sur la tombe du défunt, l'hommage de notre admiration profonde et l'assurance de nos meilleures sympathies à la famille éplorée.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

A une assemblée des membres du Barreau du district de St-Hyacinthe, tenue spécialement au Palais de Justice, à dix heures de l'avant-midi, vendredi, le 29 janvier 1926, à laquelle assistaient MM. Louis Lussier C. R., V. Ernest Fontaine C. R., Gustave Chagnon C. R., J. B. Bousquet, Th. Adélar Fontaine, V. Chabot, avocats, ainsi que Monsieur le protonotaire H. A. Beauregard et Monsieur le shérif J. L. Cormier, la résolution suivante a été unanimement adoptée sur proposition du Bâtonnier M^{TR}e Louis Lussier C. R., appuyé par M^{TR}e V. Ernest Fontaine C. R.

Que c'est avec le plus profond regret que les membres du Barreau de St-Hyacinthe ont appris la mort de leur confrère M^{TR}e J. O. Beauregard C. R., décédé le 29 courant.

Que les membres du Barreau de St-Hyacinthe prient la famille en deuil de bien vouloir agréer le témoignage de leur sympathie la plus profonde et la plus sincère à l'occasion du décès de leur estimé confrère qui a toujours joui de la considération publique ainsi que de la confiance, de l'estime et de l'admiration de tous ses confrères de ce district.

Que copies de la présente résolution soient adressées à la famille et aux journaux.

Le Secrétaire,

TH. ADELARD FONTAINE.

Extrait conforme aux délibérations.

LA PIERRE DE CONSTRUCTION DU MANITOBA.

Réunis récemment à Winnipeg à l'occasion de leur congrès annuel, les géologues et ingénieurs canadiens ont reconnu à l'unanimité que la pierre de construction du Manitoba extraite des carrières de Tyn-

dall et de Garson était égale, sinon supérieure, à toute autre pierre de construction de ce continent, et que des mesures devraient être prises pour faire mieux connaître cette pierre dans le pays.

Depuis quelques mois, plusieurs édifices importants ont été construits dans les provinces de l'Est avec cette pierre du Manitoba, tout particulièrement à Montréal, où nous avons le Château, la grande maison de rapport de la rue Sherbrooke ouest et le nouveau magasin Eaton.

"Nous négligeons trop nos matières premières, disait à ce sujet ces jours derniers, M. G. Ommanney, du département de la Colonisation du Pacifique Canadien. Mais les excellents résultats obtenus depuis quelque temps avec la pierre du Manitoba dans la construction d'édifices à bureaux, de maisons de rapport et de grands magasins, tant au point de vue de la beauté architecturale que de la construction elle-même, devraient être suffisants pour convaincre entrepreneurs et architectes que nous avons ici même au pays, et en assez grande quantité pour des années à venir, une pierre capable de rivaliser avantageusement avec toute autre pierre d'importation. La construction des édifices parlementaires de Régina et de Winnipeg, du Palais de Justice de Winnipeg et d'autres structures considérables à Fort-William, Sault-Ste-Marie, Toronto, Montréal et Québec, est une preuve suffisante à l'appui de cette prétention".

Les carrières d'où l'on tire la pierre de construction du Manitoba sont situées à une trentaine de milles au nord-est de Winnipeg, près des gares de Garson et Tyndall, sur l'embranchement du lac DuBonnet du Pacifique Canadien. Le plus grand centre d'exploitation est Garson, où trois grandes carrières fournissent déjà des quantités fort considérables de cette excellente pierre. Dans le commerce, la pierre du Manitoba est connue sous le nom de "pierre de Garson" ou de "Tyndall", mais on l'appelle aussi "pierre de Winnipeg".

Il y a évidemment encore beaucoup à faire pour populariser au Canada l'usage de la pierre canadienne, mais on espère que nos constructeurs en viendront bientôt à la conclusion qu'il y a de leur intérêt d'utiliser les matériaux du pays avant de songer à les faire venir de l'étranger. Ils ont, sur la question de la pierre de construction, une excellente occasion de faire preuve d'un patriotisme éclairé.

MEMOIRE DU COMMISSAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIERE ET DE LA REFRIGERATION

LE COMMERCE DU BEURRE CANADIEN

En considérant l'état du commerce du beurre canadien en ces quelques derniers mois, il est nécessaire d'étudier la situation au point de vue international.

Pendant la dernière partie de septembre, l'Allemagne a acheté largement, ce qui a eu pour effet de raffermir le marché. En même temps, la grève maritime en Australie et en Nouvelle-Zélande provoquait une nouvelle hausse en retenant les expéditions.

Le 23 septembre, le beurre salé canadien était coté à Londres de 198s. à 204s. le quintal de 112 livres. Une semaine plus tard, on apprit que toutes les expéditions qui devaient venir de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ne pouvaient partir, à l'exception de 40,000 boîtes venant de l'Australie, et les prix du beurre canadien sont montés de 204s. à 208s. Le 7 octobre, on signalait qu'aucune expédition nouvelle n'avait été faite des Antipodes, et les cours de Londres pour le beurre canadien ont atteint 216s. à 218s. Le 14 octobre, la nouvelle qu'un navire était parti de la Nouvelle-Zélande depuis une semaine environ, portant 135,000 boîtes à destination de Londres, et qu'un autre navire portant 7,000 caisses, venait de partir, a eu un effet déprimant sur le marché, et le 14 octobre les cours canadiens étaient retombés à 210s. à 212s. Une semaine plus tard, à la nouvelle qu'un autre navire venait de partir, portant 40,000 caisses, nouvelle baisse le 21 octobre de 204s. à 206s. Cette baisse a persisté, si bien qu'au milieu de novembre, les prix étaient de 196s. à 198s.

La fermeté que les achats allemands et que l'absence d'expéditions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande avaient donné au marché du Royaume-Uni, a eu son effet sur les prix payés au Canada, et entre le 1er et le 28 septembre, il y a eu une hausse d'au moins 3/4c par livre dans le prix payé à Montréal. Lorsque les cours de Londres ont commencé à baisser, les prix payés aux encans de Montréal ont baissé également. Le rapport entre les cours de Londres et les prix payés aux encans de Montréal, est montré au tableau suivant :

Encans à Montréal	Coopérative Fédérée	Cours de Londres sur le beurre canadien (en shillings par qtl. (112 liv.)	
21 septembre refusé	41 3/4c	Vendu à 41 1/4c	198 à 204 : 43. 00c
18 septembre refusé	45 1/4c	Vendu à 44 1/2	204 à 208 : 44. 70c
5 octobre refusé	44	Vendu à 44 1/2	216 à 218 : 47. 08c
12 octobre vendu à	43 3/4	Pas d'offre	210 à 212 : 45. 78c
19 octobre refusé	42	Vendu à 43	204 à 206 : 44. 48c
26 octobre vendu à	41 1/2	Pas d'offre	202 à 204 : 44. 05c
2 novembre	Vendu à 41 1/2	Pas d'offre	198 à 200 : 43. 18c
10 novembre	Vendu à 42 1/2	Pas d'offre	196 à 198 : 42. 74c

Le beurre canadien n'a pas été coté sur le marché de Londres depuis le 10 novembre, mais un fait qui mérite d'être signalé, c'est qu'entre le 18 novembre et le 2 décembre, les cours du beurre de la Nouvelle-Zélande ont baissé de 8s. à 10s. le quintal. Les prix élevés qui ont été obtenus au Canada pendant la dernière partie de septembre et au commencement d'octobre, ont poussé à la vente d'une quantité considérable de notre beurre de surplus. La quantité de beurre de beur-

rie entreposée sur tous les points du Canada au 1er décembre 1925, était de 13,759,656 livres, tandis qu'elle était de 28,969,705 livres à la même date l'année dernière.

La grève maritime qui a sévi en Australie et en Nouvelle-Zélande a provoqué une hausse considérable dans les cours de Londres et les prix du marché canadien, en septembre et pendant la première partie d'octobre. En outre, lorsque les expéditions ont commencé à venir de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, elles arrivaient en volume tel que le marché a subi une dépression inusitée. Les expéditions de beurre australien, dont l'arrivée est attendue à Londres du 1er au 21 décembre, formaient un total de 169,396 paquets de 56 livres chacun, tandis que les expéditions de la Nouvelle-Zélande, dont l'arrivée était attendue pour tout le mois de décembre, formaient un total de 212,941 paquets de 56 livres chacun. Il semble donc que le Canada a pu vendre une quantité beaucoup plus forte de ses produits qu'il ne le fait généralement, aux plus hauts prix de la saison, tandis que nos concurrents n'ont pas pu mettre leurs produits sur le marché à l'époque où ces hauts prix avaient cours, et les grosses expéditions venant des Antipodes se vendent actuellement à des prix relativement bas.

La baisse récente des prix n'est pas limitée au Royaume-Uni et au Canada, elle s'est produite également aux Etats-Unis. Pendant la semaine finissant le 21 novembre, la qualité extra de beurre de beurrerie, pointage 92, se vendait jusqu'à 53c à New-York, et pendant la semaine finissant le 12 décembre, le marché s'est clos à 49c. La raison donnée pour cette baisse, c'est que la crainte de fortes importations avait porté beaucoup de marchands à vendre hâtivement leur stock.

Pendant les quelques derniers jours, les marchés étrangers ont subi des baisses très rapidement. Les cours officiels de Copenhague ont baissé de 40 kroners jeudi le 10 courant, et l'on compte qu'ils descendront encore plus. La semaine dernière, on offrait du beurre suédois à New-York de 38c à 39c c. i. f. Le droit sur le beurre entrant aux Etats-Unis est de 8c par livre, et les frais de débarquement et de livraison sont d'environ 1/2c par livre, de sorte que le beurre suédois serait déposé à New-York à 46 1/2c à 47 1/2c, soit une réduction de 1 1/2c à 2 1/2c sur les cours de New-York du samedi précédent pour la qualité extra de beurre de beurrerie.

On attend du beurre australien à Vancouver vers les 7 ou 8 janvier, et ce beurre doit arriver à Montréal et à Toronto vers le 15 janvier. Les achats de beurre australien pour livraison dans les provinces d'Ontario et de Québec pendant le mois de janvier, ne dépasseront pas probablement 8,000 caisses, et ce beurre coûtera, droits payés et livré à Toronto ou Montréal, environ 42 1/2c la livre.

La cause la plus importante de la dépression actuelle du marché au beurre de Montréal, c'est le retour d'environ 8,000 boîtes de beurre canadien de qualité inférieure qui ont été sorties des entrepôts du Royaume-Uni pour être renvoyées au Canada. Ce beurre est offert actuellement à Montréal à des prix relativement bas. En ces deux dernières semaines, les prix du marché de Montréal ont baissé de 1c à 1 1/2c la livre, et cette baisse est due principalement, sinon entièrement au retour au pays de ces 8,000 boîtes de beurre canadien de qualité inférieure.

(Signé) J. A. RUDDICK, Commissaire.

Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, 15 décembre 1925.
(Note de la rédaction: Les parties du rapport de M. Ruddick qui apparaissent soulignées l'ont été par nous).

(Le Soleil)

"PAPA"

"Papa" ou si vous aimez mieux le chef-d'oeuvre dramatique moderne, comédie émérite en trois actes de MM. De Flers et Caillevet, sera jouée au théâtre Corona, le 3 février prochain, par la célèbre troupe française de l'Orpheum qui compte des artistes émérites comme M. René Montis et Mlle Marguerite Romanne. Nul doute que vous profiterez de cette occasion exceptionnelle de goûter l'art français dans toute sa saveur exquise. Vous trouverez dans les pages réservées aux notes locales une note intéressante concernant cette comédie de renommée mondiale. Vous y lirez le résumé de cette pièce, qui fit courir tout Montréal. Nous vous donnons une des dernières appréciations de cette pièce qui jouit d'une popularité à l'égal des artistes qui la rendent avec autant de perfection que d'élégance bien française.

"Des représentations de "Papa", à l'Orpheum, cette semaine, le public sort avec des impressions différentes, mais toutes favorables, tant à la pièce, aussi jeune que le comte de Larzac lui-même, et ce n'est pas peu dire, qu'aux interprètes, parmi lesquels il importe de signaler le véritable début de Mlle Marguerite Romanne, dans le rôle à la fois enjoué et sympathique de Georgina Coursan. On constate que cette dernière a un accent étranger, bien qu'elle parle un français admirable, mais c'est un accent étranger qui plaît, plein de velouté et de douceur orientale, au lieu d'un de ces accents gutturaux et durs, écorcheurs d'oreilles musicales.

"Car, Mlle Romanne, bien qu'elle ait obtenu de grands succès à Paris, n'est pas française ; elle vient de Roumanie, et c'est qu'elle voulut piquer une pointe dans sa famille avant de venir au Canada, qu'elle nous est venue si tard. Dommage qu'elle ait attendu cette fin de saison pour venir car elle a de la ligne, du naturel et infiniment de grâce. Aussi, le public, plus nombreux que de coutume, ne lui ménage pas ses applaudissements, ainsi qu'à M. Jean Carat, dans un de ses plus beaux rôles ; à M. René Montis, dont la versatilité s'affirme une fois de plus, dans le rôle du lourdeau Jean Bernard, après avoir joué les conquérants dans "Ce que femme veut". On applaudit également M. Vitray, le bon curé Jocard ; M. René Bloncard (Charmeuil) M. Martiny, un méridional pur sang, et Mmes Fournier et Coutant-Lambert."

Donc n'oubliez pas cette date unique, le 3 février. En foule au théâtre Corona.

L'ÉCOLE DE LA VIE

On peut être écolier jusqu'à quatre-vingts ans. Celui qui ne ressent pas, toute sa vie durant l'irrésistible besoin de connaître sans cesse, est une victime toute préparée à la stagnation. Les âmes intelligentes et nobles projettent sur les facultés qu'elles baignent de lumière et de spiritualité, des reflets ardents qui les transforment, les torturent, y font naître la curiosité sous des formes infinies, et qui ne s'éteignent que pour faire place à l'aurore d'outre-tombe. On connaît les vers de Sully Prudhomme :

*"Ouverts à quelque immense aurore,
"Les yeux qu'on ferme voient encore."*

Or, on se demande quelle est la carrière qui satisfait le mieux notre besoin de connaître ? Où est l'école de la vie ? Les jeunes, ceux qui ont des désirs vastes comme la terre et profonds comme le firmament, se posent souvent cette question pleine de mystères.

Que devons-nous leur répondre ? Disons-nous que la grande école de la vie existe dans les carrières à spécialités, entourées souvent de murs étanches ? Evidemment non. Tous les états de vie qui nous éloignent du monde, des idées et des sentiments ressemblent plutôt à des serres où les parfums ont des fadeurs de renfermé.

Nous lisons dans une revue belge, ces quelques passages qui donnent à méditer :

"Il (le jeune homme) cherche autour de lui. Que faire ? Avocat ? Médecin ? Fonctionnaire ? Il choisit le plus souvent cette dernière profession, car il se dit : "Là, au moins, je serai tranquille. La besogne servile ne m'écrasera pas. Devant les casiers verts et les dossiers futiles, je pourrai, sans trop m'ennuyer, rêver à mes oeuvres. Je ne serai pas riche ? D'accord. Je ne serai pas riche ? D'accord. C'est l'essentiel."

Nous avouons qu'il y a des fonctionnaires qui jouent un beau rôle, qui pensent et agissent, qui produisent des oeuvres palpitantes de vie. Mais combien d'autres sont en danger ! Combien s'éteignent loin des grands foyers de l'activité humaine ! Combien s'endorment d'un sommeil dont ils ne se réveilleront plus !

Mais où est l'école de la vie, pour celui qui veut se livrer au travail de l'intelligence et produire des oeuvres vivantes ! Nous n'hésitons plus à le dire : c'est dans le journalisme.

Voilà qui peut faire sursauter les profanes. Eh quoi nous dirait-on. Un métier où l'on ne s'enrichit pas ! La richesse ! La belle affaire !

Mais cette richesse vaut-elle l'existence riche en incidents et en enseignements de toutes sortes, cette marche quotidienne au feu de la bataille, cette magnifique exubérance des idées et du cerveau, ce spectacle à la fois angoissant et plein d'attrance des gestes, des actions et des pensées des hommes, enfin, et pour résumer, cette nécessité et cette opportunité de tout voir et de tout comprendre qui se trouve dans l'existence du journalisme !

En vérité, c'est la plus belle de toutes les carrières. Nous en avons connu qui la maudissaient et qui en sont sortis en jurant de n'y plus rentrer ; mais, quand ils sentirent le néant les engourdir, ils eurent honte, une nostalgie terrible leur monta au coeur, et, pour la plupart, ils revinrent gagner leur pain laborieusement, mais aussi glorieusement à l'école de la vie.

Ce n'est pas à l'Université qu'on fait des journalistes : c'est au journal lui-même. Le jeune homme qui y entre, commence par des besognes ingrates. Il est reporter. Chaque jour, il sera le chien de

chasse lancé à la curée des nouvelles. Il tient compte de tout : rien n'est sans importance à ses yeux. Le matin, il va voir un noyé à la morgue, et, le midi, il assiste à un banquet à côté d'un ministre. Le soir, il ira entendre un discours avec un coeur hostile ou sympathique, puis il s'endormira au milieu d'une multitude de visions toutes obsédantes, toutes coordonnées, toutes vibrantes.

Tel est le reporter. Et si le néophyte se dégoûte de ce métier, s'il ne s'émeut pas réellement devant chaque fait nouveau qui se présente, c'est qu'il n'a pas la vocation, c'est qu'il ne sera jamais aux premiers postes de son journal. Il doit chercher sa voie ailleurs.

Le chien de chasse du quotidien en apprend plus en six mois que la plupart des autres humains en six ans. C'est l'école de la vie.

Puis, c'est la montée vers les sommets. Nous voici à la rédaction. On y élabore la pensée et l'opinion du journal, qui sont généralement celle, d'une fraction importante de la nation. On y est au feu pour tout de bon. Il faut savoir donner de rudes coups ; il faut surtout savoir encaisser. Souvent, on nous rend au centuple les râclées que nous avons administrées. Quand même ! Nous recevons ça en souriant, à la française, et nous sentons, dans la bagarre, que notre plume s'aiguise, qu'elle devient le trait ardent qui nous assure le dernier mot.

Le même auteur que nous citons tout à l'heure, écrit encore à ce sujet "Profession décriée peut-être, elle est la seule convenant à l'homme de lettres soucieux de son avenir, la seule qui n'apparaisse pas décevante, et qui, à côté d'amertumes inévitables, apporte, des joies puissantes.

"Il y a des mais ? Sans doute. Où donc n'y en a-t-il pas ? On ne s'enrichit pas à ce jeu ? Ah ça ! Est-ce que la richesse vous tente ? On ne devient pas célèbre ? Essayez donc, pour voir.

Essayez. Et si vous ne le pouvez pas, si vous ne vous sentez pas de taille à affronter ce dur mais magnifique combat, cherchez ailleurs, mais sans vous endormir.

Plus loin, l'auteur tombe dans une exagération que le bon sens n'approuve pas, mais montre jusqu'à quel point il a le journalisme en estime. Voici :

"Faites-vous vagabond, si vous voulez ; dormez sous les ponts ; nourrissez-vous des reliefs ramassés aux poubelles ; acceptez toute la misère, la faim, l'épreuve ; tout, car tout sera meilleur qu'une existence endormie, et servira mieux votre oeuvre à écrire, qui doit seule exister à vos yeux ; vers qui doit tendre toutes vos énergies et tous vos efforts ; et pour qui, morbleu ! vous pouviez bien sacrifier ce bien-être à quoi ne rêvent, à vingt ans, que les épiciers et les futurs notaires."

C'est là une hyperbole d'enthousiasme : nous ne conseillerons à personne de se faire gueux ; mais nous pensons avec lui que le journalisme est la quintessence de toutes les activités civilisatrices.

Mais il faut tenir compte des goûts de chacun. "De gustibus non est disputandum."

H.

(Le Cri de Québec)

POTION AMÈRE ET PETIT THEOLOGIEN

Le médecin a prescrit une potion, mais elle si amère que Paul n'en veut pas. Que faire ? Connaissant la piété de son petit malade :

—Voyons, Paul, dit le Soeur infirmière, pour le bon Dieu ne prendrez-vous point une cuillerée ?

—Pour le bon Dieu ? Je veux bien.

Et il avale la potion. Mais deux heures plus tard il faut recommen-

Taux Téléphoniques dans cet Echange

La table suivante donne les taux principaux actuellement en vigueur dans cet échange, et les nouveaux taux que nous soumettons à l'approbation de la Commission des Chemins de Fer : —


Téléphones d'Affaires	Taux Mensuel		Augmentation Mensuelle
	Actuel	Proposé	
Ligne Individuelle	\$2.57	\$3.25	-\$+0.68
" à 2 abonnés	2.05	2.50	+ .45
" Rurale	2.05	2.10	+ .05
Téléphones d'Extensions	1.03	.80	— .23
Téléphones de Résidences			
Ligne Individuelle	\$2.05	\$2.25	-\$+0.20
" à 2 abonnés	1.85	1.85	.00
" Rurale	2.05	1.85	— .20
Téléphones d'Extensions	1.03	.55	— .48

(Ces taux s'appliquent aux appareils ruraux.)

La grande majorité des appareils en usage sont des téléphones de résidences. L'augmentation proposée sur ce genre de service est beaucoup plus petite. Il y a ainsi une tendance à encourager le développement du service de résidence. Ce développement donne plus de portée et de valeur au service téléphonique des marchands et des maisons de commerce.

Nos abonnés admettront que le maintien et le développement d'un service vital au bien-être général ont beaucoup plus d'importance que les augmentations modérées que chaque abonné pourra être appelé à payer.

Gérant,
J. E. CHOQUETTE
The Bell Telephone Company
of Canada





\$ 5⁰⁰ vous libère des travaux échinants du lavage

Vous ne pourriez dépenser \$5.00 plus sagement qu'en vous en servant pour vous libérer du travail échinant et des ennuis du lavage. Grâce à une laveuse électrique, tout ennui est banni. Notre offre spéciale ACTUELLE vous permet de vous libérer. Procurez-vous votre

LAVEUSE ELECTRIQUE A.B.C. OU ROTAREX

à conditions exceptionnellement avantageuses — \$5.00 comptant et la balance en versements égaux mensuels, aussi minimes que \$6.00, et deux ans pour compléter vos paiements. Facile à acheter, facile à s'en servir — une laveuse électrique est un confort et une commodité que toute ménagère devrait posséder. Achetez la vôtre dès aujourd'hui.

CETTE OFFRE SE CLOT LE 31 JANVIER

Southern Canada Power Company Limited

"APPARTIENT A CEUX QU'ELLE SERT"

cer.

— Cette fois, dit la Soeur, c'est pour la très Ste-Vierge que je vous demande d'accepter.

— Pour la très Ste-Vierge ? Je veux bien encore.

Puis se ravissant :

— Vous ne remplirez pas la cuiller, car... la Ste-Vierge n'est pas autant que le bon Dieu.

FABLE - EXPRESS

La petite fille s'approche
Près de moi, bien gentiment,
Elle dévore une brioche :

Moralité
La petite vient en mangeant.

HYMNE

Voix antique de mon Béarn ô ma langue jolie. — Je t'aime ! car tu fus la chanson qui me berça,
Langue du beau pays où mon pied s'assaya. — Soeur de notre vin et de notre pain.

Tu fleuris les lèvres rouges des jeunes filles. — Turis dans la voix du vieillard qui, telle une liqueur, te but à petites gorgées. — Langue glorieuse essorée du ciel pur, —

Fleur de soleil tombée chez nous, bouquet de joie !
Langage du berger qui pleure sa chanson. — Du joyeux bohème vide-bouteilles.
Et du soldat vaillant qui te mène par le monde.
Verbe câlin qui ruisselle si doux — Et qui sait retenir comme la mer déferle. — Je t'aime, cri de guerre et miel des amants !

Simin PALAY.

Que chacun cherche sa valeur en lui-même et ne réclame pas son mérite de la qualité de ses anciens.

Rojas.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le 27 septembre 1925

Montréal, St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants prendront effet dimanche le 27 septembre.

Nos 116-16 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a.m., au lieu de 9.37 a.m.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a.m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 remplacera le train No. 17-43 et partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p. m. arrivant à Montréal à 8.35 p. m.

Le train No. 17 laissant St-Hyacinthe à 5.22 p. m. n'est pas changé cette semaine.

Le train No. 34-14 quittant Montréal à 11.15 p.m. tous les jours partira désormais à 11.30 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a. m.

Le train No 15-33 laissera St-Hyacinthe à 5.32 a. m. au lieu de 4.48 a. m. et arrivera Montréal à 7.15 a. m.

Montréal - St-Hyacinthe
Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 p. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement, est retransché.

Le train No. 38 laissera Montréal 6.10 p. m. tous les jours dimanche excepté au lieu de 4.20 p. m.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, est retransché.

Le train No 39 le dimanche seulement partant de St-Hyacinthe à 7.30 p. m. est retransché.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p. m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

J. P. Lazure, chef de gare,
ou à E. O. Picard, agent de ville.
35 rue Laframboise


VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratuit pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard.
Tél. 143.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 125 West 24th Street New York, U.S.A.

—

L'EVOLUTION DES JEUX

LES ENFANTS S'AMUSENT...

Décembre, c'est le mois pendant lequel les parents se documentent sur les jouets afin d'en acheter. Janvier, c'est le mois pendant lequel les enfants utilisent ces jouets avant de se distraire avec leurs restes.

Ce mois-ci, quelques visites chez des enfants m'a montré que l'évolution a été rapide pour les jouets. Les jeux enfantins s'inspirent avec bonheur des sciences nouvelles et comme depuis trente ans des inventions qu'il n'est pas exagéré de qualifier de sensationnelles ont été nombreuses, l'évolution peut bien nous paraître une révolution.

Voyons ! ne vous souvenez-vous pas de la lanterne magique. Je vois encore par delà trente années révolues, des projections évoquant les fables de La Fontaine. Nous trouvions cela merveilleux. Roger Bacon, qui découvrit la lanterne magique se vit accuser de nécromancie ; pour un peu, il eut été brûlé vif comme sorcier si le pape Clément IV, bienveillant et instruit, n'avait été profondément intéressé par les projections et n'avait déclaré que le diable n'y était pour rien. La lanterne magique nous paraît aujourd'hui aussi démodée que le rouet ; n'en médions point toutefois, car c'est l'ancêtre du cinéma. Aujourd'hui, les enfants ne font plus marcher leur lanterne magique, c'est trop simple, beaucoup trop simple, ils vont au cinéma et on a même créé de commodes et excellents petits appareils projecteurs qu'il est simple d'installer dans un salon pour y faire "passer" des films faits, comme les confitures, à la maison. J'ai bien peur que le vieil album de photographies familiales n'ait plus la faveur de nos descendants. Il viendra un temps où chaque famille possèdera ses archives cinématographiques et le jeune garçon, promu au rôle d'opérateur, vous demandera : "Voulez-vous voir tante Catherine jouant au tennis avec le roi Manuel ou Oncle Ferdinand chassant le tigre en Indochine ?"

Et, tandis que sur l'écran passeront les images rapides, une machine parlante fera renaître, aussi longtemps qu'on le voudra, à la voix de celui qu'on évoque. Jadis les enfants s'amusaient à faire fonctionner les fragiles boîtes à musique. Quand nous les retrouvons dans les vieilles malles clouées qui dorment aux greniers, ces boîtes à musique, aux ritournelles "désuètes, nous émeuvent ; elles nous paraissent posséder une âme si vieille et si tremblante. Nous mettons les vieilles boîtes à musique avec leur chromo peint sur toile, dans nos vitrines.

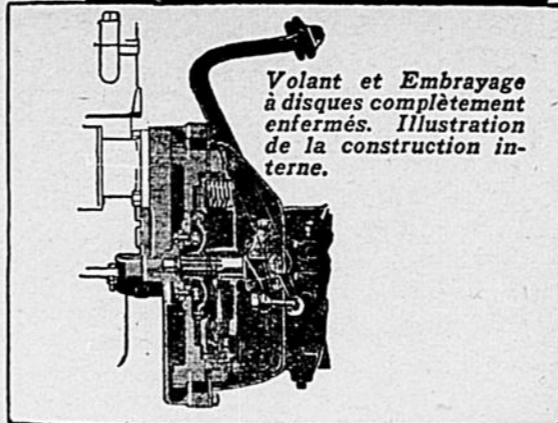
Avouez-le ! vous vous êtes amusés jadis à faire avec des bobines empruntées ou dérobées à la corbeille à ouvrage de la maman ou de la vieille tante, à travers de toute une pièce un système de fils tournants porteurs de dépêches. Ah ! le jeu puéril, quand Bob, dix ans et Dédé, douze ans, savent en l'an de grâce 1926, manoeuvrer les manettes de l'appareil de réception de T. S. F. !

Souvenez-vous que nous prenions à l'oncle Jules ses dominos afin de faire des constructions qui nous paraissaient magnifiques. Nous fûmes des architectes bien timorés et nos matériaux ne favorisaient pas nos audaces secrètes, nous nous en tenions aux immeubles mesquins, tandis que les nouveaux jouets de cubes ou de pièces qui se vissent et se boulonnaient permettent l'aménagement d'usines où les ateliers fonctionnent ou de gratte-ciels minifatures dont l'immensité lilliputiennne, donne le vertige.

Un fait important au sujet du



Il y a un embrayage d'un genre nouveau dans le nouveau Chevrolet. Il rend plus facile le changement de vitesse—permet de mettre l'auto en marche sans secousses, une légère pression de la pédale l'actionne—il a un effet de plus de mille livres de pression qui porte toute la puissance à l'axe d'arrière sans glissement—il est entièrement enfermé—il est simple—il ne nécessite pas d'ajustements internes—il ne requiert pas de lubrification—que désirez de plus d'un embrayage?



Un embrayage à disques qui ne nécessite pas de lubrification

LEGARE Automobile
de St-Hyacinthe

CHEVROLET

Même dans les jeux du plein air, il y a depuis peu une modification profonde. La vogue de la balançoire fut durable, elle persista jusqu'au début du vingtième siècle. A Rome, lorsque venait le temps des Bacchanales. Chaque maison dressait sa balançoire où, non seulement les enfants, mais aussi les grandes personnes, voulaient prendre place, afin de goûter la joie (?) de se sentir, à toute vitesse, traverser l'espace. C'était de l'aviation réduite et prisonnière. La coutume se garda longtemps en Espagne, où, pendant le carnaval dans chaque jardin, on dressait le "Columbio" traditionnel. Notre 18e siècle eut son escarpolette, mais tentez de trouver aujourd'hui dans les jardins un "portique" ou un vieil arbre avec une balançoire. Peut-être en trouverez-vous une dans quelque guinguette très paysanne ou dans quelque moderne hostellerie où le décor est étudié. Les fêtes foraines, avec leurs attractions perfectionnées, ont ridiculisé la balançoire trop modeste.

Les Grecs s'amusaient au jeu du "Collabismos", nous en fîmes la Main chaude. Les jeunes générations s'amusaient-elles à la Main chaude ? s'amusaient-elles aussi au Collin-Maillard qui fut fort en faveur au dix huitième siècle ?

Pourquoi ce nom de Collin-Maillard ? on dit que sous le roi Robert, il existait, au pays de Liège, un valeureux chevalier nommé Collin, qui se servait toujours comme arme d'un maillet, d'où son sobriquet de Maillard. En 999, dans une rencontre avec les Français, le chevalier eut les deux yeux écrevés. Il attendit que sa terrible blessure fut cicatrisée et ne tarda point à reprendre sa place dans les batailles, toujours le maillet en main. C'est sans doute en souvenir de cet aveugle sans peur que le jeu aveugle fut baptisé Collin-Maillard.

Loret, dans sa "Muse historique" rapporte que Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans jouait souvent

à ce jeu plaisant et gaillard qu'on appelle Collin-Maillard.

On ne joue plus guère à chat perché, on ne joue plus guère au jeu des barres que les Grecs pratiquaient sous le nom d'ostrachynda ? Nul jeu peut-être n'a connu jadis une vogue semblable ; on organisait de grandes parties dans les parcs des châteaux et, souvent aussi, les préaux des monastères

virent de sérieux contestes ! Les fillettes jouent encore au jeu de la marelle, mais la balle au chasseur, et même le cache-cache semblent délaissés. La patinette, la trottinette pour les plus petits, la bicyclette pour les moyens, les leçons heureuses des éclairés, pour les plus grands ont apporté des changements profonds dans les jeux enfantins d'autrefois, d'un autrefois qui fut nôtre, ce qui ne nous rajeunit pas.

Paul-Louis HERVIER.

COMMENT TOUTES LES MERES PEUVENT CONSERVER LEUR SANTÉ.

Les soins des enfants et du ménage sont souvent la cause d'un épuisement.

La santé d'une mère est exposée à de nombreuses et sévères exigences. Ses propres exigences sur la santé et le bien-être de ses enfants exigent de grands efforts, tandis que des repas précipités, un repos interrompu et beaucoup de vie à l'intérieur tendent à affaiblir sa constitution. Il n'est pas étonnant que la femme à la maison est souvent malade à cause de la faiblesse, maux de tête, de dos et nervosité. Trop de femmes ont été élevées comme si ces maladies étaient une partie de la puberté. Mais nombreux et variés comme les troubles de santé le sont, la cause est simple et le soulagement à leur portée. C'est un sang riche et rouge qui conserve une femme en santé quand elle est malade, le sang est pauvre et aqueux et elle doit prendre un tonique pour l'enrichir, pour restaurer sa santé. La mère qui nourrit, plus que toute autre femme au monde, a besoin de sang riche et rouge et beaucoup de celui-ci. Il existe un moyen sûr d'avoir ce sang riche, si nécessaire à la santé et cela par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams. Mme Henry Burke, Lower L'Ardoise, N. E., raconte ce que les pilules ont fait pour elle. Voici ce qu'elle dit : J'ai employé d'abord les Pilules Roses du Dr Williams il y a cinq ans. Après la naissance de mon bébé. Je ne repris pas ma santé habituelle, je me sentais faible, misérable et toujours fatiguée, aussi je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris cinq boîtes je me sentis comme une nou-

velle personne. Toujours depuis ce temps quand je me sens fatiguée et déprimée, je prends ce traitement et toujours avec beaucoup de bien. Je les ai trouvées être un excellent remède pour les mères qui nourrissent et je les recommande toujours aux autres." Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LES MALADIES DE L'ENFANCE

Peuvent être rapidement enrayerées avec les Pastilles Baby's Own.

Les maladies de l'enfance sont nombreuses, mais neuf-dixièmes d'entre elles sont dues à une cause et à une cause unique — le mauvais état de l'estomac et des intestins. Pour enrayer n'importe laquelle des maladies bénignes de l'enfance et du jeune âge, les intestins doivent être remis en état de fonctionnement régulier et l'estomac doit être assaini.

Aucun autre remède pour les tout petits n'a eu autant de succès que les Pastilles Baby's Own. Elles chassent la constipation et l'indigestion ; enrayer les rhumes et les fièvres bénignes ; soulagent de la diarrhée et les coliques et procurent un sommeil réconfortant en régularisant les fonctions de l'estomac et des intestins. Voici ce qu'écrivit Mme L. M. Brown, de Walton, N. E., à propos de ces pastilles : — "Je ne puis trop louer les Pastilles Baby's Own, car je les ai trouvées excellentes pour les maladies de l'enfance."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes, ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Deux caractères opposés peuvent faire de bons amis ; s'ils se comprennent, ils se complètent.

Comtesse Diane.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie A BERTHIERVILLE

Il stimule la Croissance des Enfants

Les médecins le recommandent à cause de son pourcentage élevé de dextrose — l'élément producteur d'énergie dans la nourriture



C'est l'aliment producteur d'énergie par excellence — il est pur, nourrissant et délicieux. Donnez-leur en autant qu'ils en veulent!

CB12



ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL
LE CLAIRON

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

Janvier 24. — Joseph, Régent, Alexis, Bernard Laperle, fils de Hormisdas Laperle et de Georgina Bergeron. Parrain et marraine : Georges Bergeron et Amanda Jacques, oncle et tante de l'enfant.

Janvier 26. — Joseph, Ephrem, Raymond, René Blais, fils de Raymond Blais et de Ida Vignault. Parrain et marraine : Ephrem Blais et Albina Massé, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Janvier 25. — Entre Ludger Baril, fils de feu Téléphore Baril et de feu Héloïse Turcot ; et Ida Beaupré, fille de feu Henri Beaupré et de feu Exilda Dupont.

Sépultures

Janvier 21. — Clarina Lemire, dite Soeur Rachel fille de feu Edouard Lemire et de feu Délima Pageau de la paroisse de St-Stanislas de Sherbrooke, décédée à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de vingt-trois ans, onze-mois et vingt-huit jours.

Janvier 22. — Oscar Lamoureux rentier, époux de Cordélie Tétrault, décédé à l'âge de soixante-cinq ans.

Janvier 23. — Pierre Choinière, rentier, décédé à l'âge de soixante-neuf ans et quatre mois, époux de Blanche Slamon.

Janvier 25. — Philomène Peron, décédée à l'âge de quatre-vingt-deux ans, épouse de Louis Blanchard.

Janvier 26. — Marie, Marguerite, Gabrielle Hubert, décédée à l'âge de quatorze jours, fille de Camille Hubert, marchand et de Jeanne Lefebvre.

PAROISSE

Baptêmes.

Janvier 15. — Joseph, Léon, Gabriel, Robert, fils de Henri St-Jacques et de Blanche Oréa Charbonneau. Parrain et marraine : Joseph Charbonneau et Ozina Jacob, grands-parents de l'enfant.

Janvier 17. — Joseph, Germain, fils de Wilfrid Huard et Alma Richard. Parrain et marraine : Emile Lincourt et Blanche Pion.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 20 janvier 1926.

Sont présents: Monsieur le maire suppléant, Joseph L. Guillet, les échevins : L. Georges Lalime, Eugène Payan, Joseph Godbout, Michel Daigle, Jérémie Handfield, Paul L. Richer, Victor Hébert et Napoléon Demers, formant quorum sous la présidence du maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

La motion du budget des dépenses générales est remise au prochain ajournement de cette séance.

L'échevin Lalime donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du budget suivant:

Budget de l'éclairage et de l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts, 1926.

Rues améliorées	\$2,500.00	
Rues en béton	500.00	
Rues en tarvia	1,800.00	
Rues en asphalte	1,800.00	
Châsses et puits	200.00	
Egouts	1,000.00	
Trottoirs permanents	1,200.00	9,000.00
Eclairage des rues et places publiques	5,500.00	
Grand total		\$14,500.00

La lettre de Mme Lise B. Madore est ensuite prise en considération et avis est donné par l'échevin Richer qu'à la prochaine séance

ce il proposera que, pour en venir à un règlement de la réclamation de Mme Lise B. Madore, le département des finances soit autorisé à lui verser une somme de cent dollars, sans préjudice aux droits de la Cité et sans reconnaître la responsabilité de celle-ci, mais pour éviter troubles, frais et procès.

La demande d'emploi de M. Philéas Trudel est de nouveau laissée sur la table pour être prise en considération lors de l'ajournement de cette séance.

Le rapport de l'analyse du lait en date du quatorze courant est lu et déposé dans les archives.

Lecture est donnée du rapport du chef de police sur l'accident survenu à la voiture aux boyaux No. 1 ; ce rapport est laissé sur la table en considération à l'ajournement de cette séance.

Le neuvième rapport annuel du département du feu et celui du département de police sont produits et déposés dans les archives.

Une application de M. Oscar Bélanger à la place de constable et pompier est lue et déposée dans les archives.

Lecture et approbation des comptes sont faites et la séance s'ajourne au lundi soir, le 25 courant.

COUR SUPERIEURE

Nous aurons un terme de la Cour supérieure, les 1er, 2, 3, 4 et 5 février. Les causes inscrites, à date, sont : 1er février, Mathieu vs Mathieu et H.-T. Cabana vs J.-C. Drolet ; 2 février, Robert vs Langlais et al, dommages résultant d'un accident d'automobile ; 3 février, Côté vs Côté, et Drolet J.-C. vs Quintal ; 4 février ; Moreau vs Gadbois et al. Aucune cause n'est encore inscrite pour le 5.

ECHO D'IBERVILLE

Ces jours derniers eut lieu la mise en nomination des deux candidats à la mairie, M. Louis E. Régnier, sortant de charge et M. le notaire P. Contant, ex-maire. Les conseillers furent élus par acclamation : M. J. A. Gagné, pour le quartier Nord ; M. Hercule Balhazard, pour le quartier centre, et M. Esdras Goyette, pour le quartier Sud. Nos félicitations. Le 1er février, aura lieu la votation pour les candidats à la mairie. Aussitôt après la mise en nomination, M. le notaire Contant a convoqué les électeurs à une grande assemblée qui aura lieu dimanche prochain, à la Salle Saint-Charles et à laquelle il invite son adversaire, M. L. Régnier.

UNE PRISE D'HABIT AU COUVENT DE LA PRESENTATION

Il y a eu, samedi matin, au couvent de la Présentation de Marie, une prise d'habit par Mmes Emérentienne Champagne, de Manchester, N. H. ; Gertrude Gauthier de Drummondville ; Yvette Blanchard, de St-Hyacinthe ; Béatrice Giroux, de Holyoke, Mass. ; Corinne Beauregard, de Lebanon, N. H. ; Aurore Bérubé, de Nashua ; Cécile Palardis, de Montréal ; Blanche Gaudreau, Marieville ; Angéline Demers, de l'Ange Gardien de Rouville ; Antoinette Blanchette, de Standbridge East ; Louise Chartier, de Sorel ; Irène Phénix, de Montréal ; Alice Bessette, de Montréal ; Rachel St-Pierre, de St-Pie de Bagot ; Marie Hélène Joyal, de St-Aimé ; Eva Giguère, de St-Robert ; Irène Dufault, de Dover, N. H. ; Clémentine Loiseau, de St-Liboire ; Alette Delisle, de Berlin, N. H. ; Léonise Joyal, de Woonsocket, R. I. ; Marguerite Marin, de St-Sébastien ; Rose-Alma Lamoureux, de Woonsocket, R. I. ; Priscille Jodoin, de Worcester, Mass. ; Gabrielle Chabot, de Montréal ; Cécile Ber-

thiaume, de Farnham ; Gertrude Ostiguy, de Marieville ; Laurette Normand, de Holyoke, Mass.

Mgr Adélar Fontaine, vicaire général, a officié. Le sermon de circonstance a été prononcé par l'abbé Arthur Vézina, du séminaire de cette ville.

Etaient présents à la cérémonie: le chanoine Léon Pratte, supérieur du séminaire ; les abbés P.-A. St-Pierre, de St-Hyacinthe ; E.-H. Messier, curé de St-Hugues ; Hubert Beaudry, curé de St-Simon ; P. Jodoin, du séminaire ; Lucien L'Heureux, curé de Stanhope ; les RR. FF. Maurice, Hubert et Adolphe, C. S. C. ; les abbés Paul St-Pierre, du séminaire ; Armand St-Pierre, vicaire à St-Joseph de Sorel ; Léon Fortin, vicaire à Ibergville, et Philippe Nadeau, vicaire à St-Aimé.

FEU AU MARCHÉ

Nous avons eu un commencement d'incendie assez sérieux, samedi après-midi, au marché Centre.

Le feu a pris par une fournaise qui chauffe la salle aux légumes, au deuxième étage, et a vite traversé les planchers que les pompiers ont dû briser, sur un espace d'environ dix pieds.

Après un travail d'une heure, tout danger était disparu. Les dommages s'élevèrent, croit-on, à quelques centaines de piastres.

ELECTION DES OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ AGRICOLE DU COMTE DE BAGOT.

Le mercredi, 20 janvier courant a eu lieu l'assemblée du bureau de direction de la société d'agriculture du comté de Bagot. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : MM. Napoléon Dupont, de St-Dominique, président ; J. E. Lafontaine, de St-Hugues, vice-président ; J.-A. Lemonde, secrétaire-trésorier ; R.-A. Rousseau, agronome.

Les directeurs pour les autres paroisses sont : MM. Arthur Fournier, St-Simon ; Donat Giard, Sainte-Rosalie ; Maxime Ruel, St-Pie ; Louis Rodier, St-Liboire ; Alexandre Dorais, Upton ; Valmore Loiseau, St-André d'Acton ; Edmond Hébert, St-Nazaire d'Acton ; Delvini Chabot, St-Théodore d'Acton et Euclide Poitras, Ste-Hélène.

LA COUR LUI ACCORDE \$450.00.

Au nombre des jugements que vient de rendre l'Honorable Juge Arthur Bruneau, nous relevons celui prononcé en faveur de M. Arthur Fournier, de St-Joseph d'Yamaska, victime d'un accident arrivé à l'occasion de son travail à la construction d'un édifice à St-Hyacinthe, en juin dernier. Pendant que M. Fournier tenait un coin en fer, un de ses compagnons lui administra un violent coup de masse sur une main. Sans être de la plus grande gravité, l'accident a eu pour effet d'empêcher M. Fournier de travailler une partie de l'été. Par entente, une somme définitive de \$450.00 a été octroyée comme indemnité à M. Fournier, outre une indemnité temporaire au cours de l'été. Jugement vient de confirmer le tout. Me J. B. Bousquet, avocat, assistait le demandeur.

FUNERAILLES DE M. ALEXANDRE CARTIER.

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Alexandre Cartier de Yamaska Est, décédé à l'âge de 85 ans. Sa femme l'avait précédé dans la tombe, en septembre dernier, à l'âge de 82 ans. Les porteurs étaient MM. Bruno Bibeau, Bruno Thérault, Joseph

Guilbault, Adélar Cartier, Aimé Parenteau et Aimé Pelletier.

Le défunt laisse dans le deuil 5 fils : Louis, Dorilla, Joseph, Albéric et Eugène, deux filles : Soeur Sainte-Prisque, des Soeurs de l'Assomption, supérieure à Bristol, Conn. ; et Soeur Marie-des-Oliviers, missionnaires à Saint-Bar-nabé-Nord ; deux soeurs : Mmes N. Chapdelaine et Louis Pétrin ; un frère, M. Denis Cartier, d'Holyoke, Mass., 19 petits-enfants, et 9 arrière petits-enfants.

Nos sincères sympathies à la famille du défunt.

MGR F.-Z. DECELLES OPERE.

S. G. Mgr F.-Z. Decelles a subi, samedi matin, une opération très sérieuse, pour la maladie du rein dont il souffrait. Jusqu'ici, tout paraît très normal et les nouvelles sont aussi bonnes qu'elles peuvent l'être dans les circonstances.

L'opération a été faite par le Dr Eugène Saint-Jacques, fils, de Montréal, qui fait en même temps partie du bureau des médecins de notre hôpital Saint-Charles.

Nos vœux sincères de prompt rétablissement.

VOL AVEC EFFRACTION

Dans la nuit de dimanche à lundi en huit, des voleurs sont entrés, par effraction, chez M. Adrien Auger, No. 56, rue Piété. Après avoir enlevé un crochet qui retenait une porte de remise, ils ont pénétré dans la chambre occupée par M. et Mme Auger et se sont emparés d'une somme de \$135., d'un collier de valeur, ainsi que d'une bague estimée à \$160.

Mme Auger, s'éveillant au bruit éveilla son mari qui se leva aussitôt pour constater que les malfaiteurs étaient sortis de la maison.

Il retrouva la bague, dans la maison, ainsi que le collier, près de la porte.

LES MARAUDEURS NE CHOMENT PAS.

Dans la nuit de lundi à mardi, en huit, des voleurs sont entrés dans la "Maison Sansouey", rue Mondor, par un puits de lumière.

Il était facile de voir leurs traces sur le toit. Les marchandises se trouvaient immédiatement en dessous de l'ouverture. On ne sait pas encore quelle est la quantité de marchandises qu'ils ont enlevée.

Mercredi matin, vers les 2 heures, des voleurs se sont introduits par effraction dans l'étal de boucher tenu par M. F.-X. Boulay, au village de La Providence, et y ont volé un tiroir de bureau contenant une somme d'environ \$5. à \$6. M. Boulay ne s'est pas aperçu qu'on ait pris autre chose.

FUNERAILLES DE Mlle ADRIENNE LEMIRE

Les funérailles de Mlle Adrienne Lemire ont eu lieu le 21 courant à Notre-Dame. M. le curé Léonidas Perrin, P. S. S., a fait la levée du corps et a chanté le service. Il avait pour assistants MM. Philippe-Auguste Lajoie et H.-M. Legrand, P. S. S.

La chorale, osus la direction de M. Guillaume Dupuis, a exécuté la messe de Perosi. M. Benoit-F. Poirier accompagnait à l'orgue.

Conduisaient le deuil: MM. D.-A. Marchand, architecte et Henri F. Morin, ses neveux ; Paul Morin, Lucien et Paul Marchand, ses petits-neveux ; Charles Marchand, son cousin.

Dans le cortège, on remarquait MM. le Dr J. N. Turcot, de Saint-Hyacinthe, J. A. Turcot, Magloire Turcot, C. E. G. Lesage, N. P., Roch Bergeron, N. P., J. D. O'

Connor, Eugène Raymond, Hervé LaRoeque, Albert Thibault, Albert Thibault, Albert Deschamps, G. H. Lepage, Louis Prud'homme et autres.

Offrandes de fleurs, messes, bouquets et sympathies : Mme F. Henri Marin et Mlle Juliette Marchand, nièces de la défunte ; ses autres parents : le Dr Turcot, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Hippolyte Lafontaine, de Saint-Hugues, M. Olivier Maurand, P. S. S. MM. et Mmes I. Saint-Germain Z. Bolduc, Talbot, LeSage, Max Lefebvre, Gordon Roy, Monette, Rosaire Roby, C.-E. Gagnon, Mlles LaFrenière, Dupras, Shaw, Bindley, Cécile et Marguerite Venne, Athanais Bibaud, Marguerite Morel, Belcourt, Thérèse Martel, Marie-Anne Asselin et Marie Turcot, Mlle Lalime, le personnel et les élèves de l'Académie Marchand, Mmes P. J. Valin, Gaspard Turcot, J. A. Beaudry, J. D. Monette, J. D. Monette, J. D. Talbot, Henri Delfosse et Wilfrid Lévesque, et autres.

La famille éplorée nos sincères sympathies.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Voici quelques statistiques concernant le district de Saint-Hyacinthe: St-Césaire, 79 baptêmes, 41 sépultures et 12 mariages ; Notre-Dame de Bonsecours, 20 baptêmes, 5 sépultures et 3 mariages ; St-Dominique, 40 baptêmes, 20 sépultures et 10 mariages ; St-Denis, 47 baptêmes, 23 sépultures et 10 mariages ; St-Bernard, 13 baptêmes, 3 sépultures et 8 mariages ; St-Jean-Baptiste de Rouville, 31 baptêmes, 24 sépultures et 8 mariages ; St-Pie, 66 baptêmes, 39 sépultures et 17 mariages ; St-Michel de Rougemont, 27 baptêmes, 17 sépultures et 4 mariages ; Notre-Dame de St-Hyacinthe, 110 baptêmes, 58 sépultures et 27 mariages ; St-Thomas d'Aquin, 23 baptêmes, 15 sépultures et 5 mariages ; Ste-Madeleine, 27 baptêmes, 28 sépultures et 10 mariages ; Ste-Christine, 38 baptêmes, 16 sépultures et 4 mariages ; St-Paul d'Abbotsford, 27 baptêmes, 15 sépultures et 6 mariages ; St-Simon, 40 baptêmes, 10 sépultures et 7 mariages ; St-Hugues, 33 baptêmes, 16 sépultures et 5 mariages.

INDUSTRIES FUSIONNEES.

On nous apprend que deux transactions importantes ont été conclues dans notre ville. M. L.-E. Charron, propriétaire de la manufacture "The Maple Leaf Overall Co.", a acheté l'usine de Amyot & Cie, située sur la place du marché, rue St-Antoine. Ces deux compagnies s'occupent de l'industrie du vêtement et l'intention de M. Charron est de les fusionner.

La deuxième transaction est celle par laquelle M. Adélar Gladu, du village de la Providence, a acheté l'épicerie de MM. Bazinet & Brodeur, rue St-Simon.

ECHO DE MARIEVILLE

Noces de diamant de M. et Mme François Garceau.

La ville de Marieville était en liesse, ces jours derniers, à l'occasion des noces de diamant de M. et Mme François Garceau. La fête débuta par un grand-messe solennelle chantée par M. l'abbé H. Tétrault, curé de Notre-Dame de Sorel et cousin des jubilaires. L'allocution fut donnée par l'abbé Tétrault. La chorale Sainte-Cécile de l'académie Crevier chanta une messe harmonisée sous la direction du Rév. Frère Norbert. Les vénérables jubilaires qui sont respectivement âgés de 78 et 85 ans firent leur entrée à l'église au bras de leur fils aîné M. Nap. Garceau,

avocat de Drummondville. Après la messe, tous les invités, amis et parents, se rendirent à la salle de l'hospice Sainte-Croix où tous étaient anxieux de présenter leurs meilleurs vœux aux jubilaires. L'adresse fut lue par leur petite fille Fabienne Lamoureux un bouquet de 60 oeillettes leur fut présenté par leur arrière petite-fille Marcelle Choquette, et une bourse de \$285.50 leur fut présentée aussi par leur arrière petit-fils Jacques Garceau. Le midi, grand banquet présidé par les jubilaires qui avaient à leurs côtés M. le chanoine J. B. Houle et M. l'abbé Tétrault, M. Charles Garceau et Mme A. Garceau comme garçon et fille d'honneur, frère et bru des jubilaires, les abbés M. A. Lavallée et A. Renaud vicaires, M. et Mme Jos. Théberge, maire de la paroisse, M. J. Edmond Robert. Après le banquet, toast aux jubilaires par M. le chanoine J. B. Houle et l'abbé H. Tétrault. M. Edmond Robert et M. Nap. Garceau, qui à la demande des invités ont répondu à l'adresse et fit le panegyrique de ses parents. Mlles Thérèse Hirbour, Liliane Bédard, Gilberte Provost, Simonne et Germaine Ruel servaient les tables.

Durant l'après-midi il y eut musique et chant. Le jubilaire entonna "Alouette", et tous répondirent en chœur. M. F. Garceau chanta "Le Canadien Errant", pour reproduction de sa voix sur le gramophone. Tout le monde s'amusa ferme jusqu'à l'heure du souper. Après le repas, discours par M. Edmond Robert, et M. Nap. Garceau, qui ont raconté des histoires de l'ancien temps.

Durant la soirée il y eut chant par M. Isaïe Bédard, Mme Adolphe Tétrault, Mlle Thérèse Harbour et C. Alix, nous firent entendre plusieurs morceaux de leur répertoire et accompagnées au piano par Mlle L. Bédard et Mme E. Bousquet.

Tout le monde se sépara aux petites heures emportant un bon souvenir de cette mémorable fête, dont Mme Ida Lamoureux, fille Cadette des jubilaires, fut l'organisatrice. Les vénérables jubilaires comptent quatre enfants, Nap. et Fred Garceau, Mme J. Rainville (Alma), Mme Ida Lamoureux (Laurina). Six petits enfants, Honoré et Raoul Garceau, Rodolphe et Fabienne Lamoureux, Hazel et Freddie Garceau, et quatre arrières petits-enfants. Mary Jennings, Marcelle Choquette, Jacques et Paul Garceau.

Assistaient à cette fête, M. le chanoine J.-B. Houle, curé de la paroisse, les révérends MM. M.-A. Lavallée et A. Renaud, vicaires à Marieville, Rév. M. H. Tétrault, curé de Notre-Dame de Sorel, M. et Mme Nap. Garceau, de Drummondville, M. et Mme Fred. Garceau, Mme Jennings et sa fillette, Mary, de Boston, M. et Mme A. Rainville, MM. Honoré et Raoul Garceau, Henri Choquette, Jeanette Rainville, Marcelle Choquette, Ludovic Viens, M. Choquette, Mme M. Bédard, tous de Montréal ; M. et Mme Ida Lamoureux, M. Rodolphe Lamoureux, Mlle Gabrielle Trudeau, M. et Mme Adolphe Tétrault, M. et Mme Emile Bousquet, M. Isaïe Bédard, M. et Mme Rodrigue Ruel, M. et Mme Adélar Lamoureux, M. et Mme Emile Cadieux, M. Alexis Gomeau, M. Léon Provost, M. Léon Provost, M. Arthur Ruel, M. et Madame Joseph Théberge, M. Edmond Robert, Mlle Diana Johnson, tous de Marieville, M. Charles Garceau, Mme Marie St-Jacques, M. et Mme W. St-Jacques, de Fitchburg, Mass., M. et Mme A. Durocher et O. Tétrault, Mlles Germaine et Gabrielle Durocher, de Montréal, Mlle Aldora Ruel, de St-Hyacinthe ; Mme Paul Alix, Mlle Catherine Alix, et Gaston Gingras, de St-Césaire ; Mlle Fabienne Lamoureux, Marieville, M. Georges Jacques et Paul Garceau, Drummondville, etc.

Si savoureux !

CATADA THE VERT

Sa saveur riche en même temps que discrète ne peut manquer de vous plaire.

EN FOULE ! EN FOULE !

Mercredi en quinze, le 3 février au soir, la troupe française du théâtre Orpheum de Montréal jouera au théâtre Corona de St-Hyacinthe un chef-d'œuvre dramatique moderne : la comédie émérite de MM. De Flers et Caillevet, "PAPA".

Vous admirerez des artistes renommés comme M. René Montis et Mlle Marguerite Romanne.

Les prix des billets sont avec taxe incluse : \$2.20 pour les 15 rangées du Centre ; \$1.65 pour les 2 rangées en avant, les 4 rangées en arrière et les 2 premières rangées du Balcon ; \$1.10 pour les autres rangées du Balcon et \$0.85 pour l'Amphithéâtre.

La première représentation de "PAPA", charmante comédie en trois actes, à l'Orpheum, dimanche dernier, a soulevé l'admiration montréalaise. Vous pourrez en juger par le rapport ci-dessous et Chacun a fait honneur à son rôle en y apportant tout le brio qu'il convenait, cependant que les décors, brossés pour la circonstance, étaient absolument dans la note.



Marg. ROMANNE, de la Troupe Française du théâtre Orpheum de Montréal.

Ceux qui, il y a quelques années, furent à même d'entendre cette comédie, savent que "Papa" se classe dans la théorie des chefs-d'œuvres dramatiques modernes par une très subtile psychologie dont ses auteurs ont toujours été coutumiers, un dialogue rapide et tout rempli de mots à l'emportement, une action des plus habilement soutenue. C'est, de plus, une de ces pièces qui, tout en faisant époque, ne date guère à cause du très profond problème humain auquel on fait discrètement allusion, toujours d'actualité par la sage leçon de philosophie sociale qui s'en dégage.

Jouée de façon irréprochable par toute la troupe du théâtre Orpheum, et cela, encore une fois, dans un cadre approprié à une mi-temps ne manquez pas d'acheter au plus tôt vos billets en vente au théâtre Corona, à la pharmacie Brodeur et chez M. R. Turcotte, 103 rue Concorde.

Rapport de la première représentation de "PAPA" à l'Orpheum :

Les artistes du théâtre Orpheum nous ont donné, hier soir, une première représentation on ne peut plus parfaite de "Papa", la délicate comédie en trois actes de R. de Flers et C.-A. de Caillevet, se en scène où rien ne fut négligé, "Papa" continuera d'être durant toute cette semaine, un véritable régal artistique dont le public de Montréal est redevable à M. Gauvin qui, au cours de cette saison, a consenti tous les sacrifices possibles pour faire triompher dans la métropole la cause du bon théâtre d'art français, cela tant par le choix de ses artistes que par celui des œuvres mises à l'affiche.

"Papa", comédie que tout Paris a applaudi à maintes reprises, est l'histoire d'un père favorisé de la fortune mais très frivole. Il a un fils que les circonstances de sa naissance contraignent d'éloigner de son entourage immédiat, et qu'il fait élever sur une ferme. Il le revoit pour la seconde fois alors que celui-ci a vingt-deux ans et qu'il est amoureux. Le jeune homme veut se marier, mais son père s'y oppose, rêvant de choisir lui-même sa bru. Or, c'est précisément ici que les événements se corsent, et que la pièce atteint au plus haut comique. Un conflit surgit entre le père et le fils, mais tout finit par s'arranger de façon la plus morale.

Dans la distribution, il faut féliciter tout d'abord MM. Montis et Vitray. Nous avons retrouvé dans M. Montis l'artiste consciencieux, qui charme toujours et dont on garde un excellent souvenir. Quant à M. Vitray, nous devons dire qu'il a aussi rendu avec brio son rôle, celui du bon vieux curé de campagne, toujours prêt à se dévouer pour tous ceux qui le demandent.

M. Jean Garat tient avec beaucoup de verve et toute la joviale élégance de l'homme du monde, le rôle du comte de Larzac. Artiste accompli il se familiarise facilement avec le personnage dont on lui a confié la personnification. Il est fort bien dans tous les moindres détails. Du côté féminin, nous plaçons au premier plan Mlle Marguerite Romanne, qui a tenu avec beaucoup d'esprit le rôle de Georgina Courtan, une jeune Roumaine. Cette nouvelle artiste possède un réel talent et confirme la haute renommée dont les échos nous étaient parvenus.

Mmes Coutan-Lambert et Fournier sont toujours à la hauteur de la situation et MM. Blanchard, Herrand et Martiny font également leur part dans le succès de la représentation.

Donc en foule le 3 février au théâtre Corona. Ne tardez pas pour acheter vos billets. Ils s'enlèvent rapidement, choisissez-vous une bonne place de suite.

GRANDE PARTIE DE CARTES

On nous prie de vous annoncer que les Chevaliers de Colomb organisent une grande partie de cartes, pour le 2 février prochain, à la salle des Bazaars. Une pièce de \$10.00 en or sera offerte comme prix de présence. De superbes et de magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Les prix sont exposés à la Pharmacie Brodeur. Les fillets sont de 35c. Vous pouvez vous en procurer à la Pharmacie Brodeur.

Donc n'oubliez pas de faire salle comble le 2 février. Qu'on se le dise.

ENCOURAGEONS NOS HOCKEYISTES

Les fans de St-Hyacinthe ont applaudi avec joie à la rafle d'un radio, évalué à \$350.00, avec huit lampes et haut parleur. Ce radio sera exposé à la pharmacie Lanctôt, le 17 février prochain. Cette rafle sera faite pour aider notre équipe de hockey qui se dépense sans compter pour donner du sport de premier ordre à la population de St-Hyacinthe. Soyons généreux et répondons avec empressement à cette rafle sportive.

EN VISITE

Ces jours derniers, M. et Mme Adélaïde Gauthier, et leur fils, ainsi que M. Roland Archambault, et Mlle Bibiane Archambault, ces deux derniers de St-Charles-sur-Richelieu, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Donat Archambault, de la rue Bourdages.

PROCHAIN MARIAGE

En l'église de St-Edouard de Montréal, sera béni le 10 février prochain le mariage de Mademoiselle Thérèse Bénard, fille de M. J. B. H. Bénard, attaché français au Canadien Pacifique, et de Madame Bénard, avec M. Philippe Meloche, fils de M. et Madame Joseph Meloche de Montréal.

ECHO DE ST-BARNABE-SUD.

Ces jours derniers, Mademoiselle Bella Messier quittait St-Barnabé-Sud pour aller passer une semaine à Ste-Hélène de Bagot. Elle fut l'invitée de Mlle Olivine Deslauriers et de M. Josaphat Chabot. Mlle Bella Messier assista aussi à une grande partie de whist, organisée à l'église de Ste-Hélène de Bagot. Tous étaient charmés de la revoir.

REMERCIEMENTS

La famille Louis Blanchard remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit, à l'occasion de la mort de la regrettable défunte Mme Blanchard, née Philomène Perron, soit en assistant aux funérailles, soit en envoyant des cartes mortuaires, des bouquets spirituels, offrandes de messes et témoignages de sympathie.

PROCHAIN MARIAGE A ST-BARNABE-SUD.

On nous annonce le prochain mariage de M. Exias Sansoucy, fils de M. Wilfrid Sansoucy, cultivateur de St-Barnabé-Sud avec Mlle Marie-Anne Blouin, fille de M. Hilaire Blouin, de St-Barnabé-Sud. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église paroissiale de St-Barnabé-Sud, le 9 février prochain.

ST-HYACINTHE vs WINDSOR-MILLS.

Mercredi soir dernier, le St-Hyacinthe croisait le fer avec le Windsor-Mills dans une partie de ligue, Canton de l'Est, Section (B). Les nôtres remportèrent la victoire par le score de 5 à 8, bien qu'ils furent privés de leur gardien de buts, M. Maranda, dont le jeu effectif aurait abaissé certainement le nombre de points obtenus par le Windsor-Mills. Nos joueurs ont montré ce qu'ils étaient capables de faire et on ne saurait à qui donner la palme tant tous ont brillé avec un avantage marqué. Le poke-check de M. Gérard Langevin fut des plus ennuyeux pour le Windsor-Mills et les montées éclairées de M. L. Viger donnèrent la frousse au gardien des buts du Windsor-Mills. La partie fut extrêmement rapide et les passes furent habilement exécutées de part et d'autre. L'assistance était la plus nombreuse de la saison, vu la température vraiment idéale. M. Leroux fit valoir son poids et sa vitesse. Il ne fait pas bon de le serrer de près, à ce qu'il paraît. MM. J. Bousquet et H. Viger étaient dans leurs assiettes et donnèrent du fil à retordre au Windsor Mills. N'oublions pas de donner généreusement pour encourager nos joueurs et leur permettre de solder leurs dépenses. Nous avons du bon sport comme jamais, soyons à la hauteur du véritable esprit sportif.

DE PASSAGE

M. et Mme Jean-Charles Drolet et leurs enfants, de St-Hyacinthe, étaient dernièrement de passage à Princeville chez M. Norbert Nolin.

EN VISITE

Ces jours derniers Mlles Marcelle et Oivette Chalifoux de cette ville étaient les hôtes de Mlle Madeleine Brassard de Princeville.

MORT DE Mme BELISLE.

Monsieur l'abbé Henri Belisle, curé de Saint-Judes, est dans le deuil. Sa mère, née Bilodeau, décédait le 19 courant, à Sainte-Rosalie, à l'âge de 88 ans.

Outre l'abbé Belisle, la défunte laisse pour déplorer sa perte trois fils : Samuel, Zacharie et Ulric de Sainte-Rosalie, et un frère, M. Ls Bilodeau, de St-Cyrille de Wendover. Les funérailles ont eu lieu, vendredi dernier à l'église paroissiale de Sainte-Rosalie. Nos sincères sympathies à la famille de la défunte.

POUR AFFAIRES

Monsieur L. Chaput, de cette ville, était récemment en voyage d'affaires à Notre-Dame de Stanbridge.

BIENVENUE

Monsieur Alphonse Houle, contremaître de Bulstrode, vient s'établir à St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

DE PASSAGE

M. Aimé Blanchard, ancien typographe de l'Imprimerie Yamaska, portant alors le nom de l'Union, et premier contremaître de la "Presse", le plus grand quotidien canadien français, était de passage au Clairon lundi dernier. Il était venu assister aux funérailles de sa tante Mlle Louis Blan-

PAINKILLER

PERRY DAVIS CONTRE Crampes - Entorses - Frissons

chard, née Philomène-Henriette Perron, de cette ville.

St-Hyacinthe est toujours charmé de le revoir et lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

EN VOYAGE

M. et Mme Gustave Caron et leurs trois enfants de St-Hyacinthe étaient dernièrement en voyage à Plessisville chez les familles A. Caron et G. Latulippe.

PAR AFFAIRES

Lundj dernier M. T. D. Bouchard, maire-député de St-Hyacinthe, se rendait par affaires à Ottawa.

ILS NE S'ETAIENT PAS VUS DEPUIS 25 ANS.

M. Jérémie Lapierre, autrefois de Sainte-Hélène, et aujourd'hui de Saint-Paul des Métis, Alberta, est venu chez son frère, Philias, de Ste-Hélène de Bagot, en compagnie de sa soeur, Mme Vve Picard, de St-Hyacinthe. Ces frères et soeur ne s'étaient pas vus depuis 25 ans.

ST-HYACINTHE vs PTE. STE-CLAIRE.

Dimanche dernier, le 24 courant, l'équipe locale faisait face au Pte. Ste-Claire. Ce fut une des plus belles joutes de hockey que nous ayons vues à St-Hyacinthe. Le score fut de 4 à 4. C'est dire que la partie fut vivement contestée de part et d'autre. Les joueurs du Pte. Ste-Claire jouèrent avec un ensemble admirable et c'est ce qui les ont rendus si dangereux. Leurs passes étaient des plus rapides et c'est ce qui parut mystifier le plus nos joueurs. L'ensemble et la rapidité sont des facteurs essentiels pour remporter la victoire, c'est ce qu'ont compris les joueurs du Ste-Claire qui ne réussirent pas pourtant à briser l'égalité. Ces derniers ne voulurent pas continuer le détail d'une période supplémentaire, pour ne pas manquer leur train, dit-on. Quoi qu'il en soit nos joueurs, bien qu'ils manquèrent de leurs substituts et de M. Gérard Langevin, dont le jeu est toujours fortement prisé par les fans, firent très bonne figure et les frères Viger se distinguèrent comme toujours. M. Maranda, gardien de buts du St-Hyacinthe, reçut la rondelle à la figure, au commencement des engagements et s'en tira avec une cicatrice malveillante. Monsieur Eugène Payan fut l'arbitre à la satisfaction de tous.

ECHOS DE LA MASCARADE DANSANTE

La Mascarade Dansante à la salle Napoléon, vendredi dernier, le 26 courant, a obtenu un véritable succès. Plusieurs ont donné des prix parmi lesquels nous remarquons : Restaurant Napoléon, Maison M. O. David, Georges Fouriezos du Restaurant Bijou, Au Bon Marché, Paul Ravenelle, Cusson-Cusson, Souaid & Fils, Paul Lanctôt, Philippe Nassif, Hubert et Dupont, L. Courtemanche.

Les juges n'eurent pas une tâche facile, car les costumes étaient des plus soignés, mais ils s'acquit-

tèrent avec une justesse de coup d'oeil fort prisée de l'assistance. Les juges furent : Mme Joseph Berthiaume, Mme Euclide Saint-Germain, Mme Honoré Robert et Mlle Jeanne Robert.

VOICI LA LISTE DES HEUREUX GAGNANTS DE PRIX

Prix de présence : Mlle Juliette Arpin et M. Gracia Lefebvre.

(A) Costumes des Dames

1er prix, Mlle M.-J. Aumais, Carmoise ; 2e, Mlle Rose Laforme, Chinoise ; 3e, Mlle Cécile Bouchard, Toréador ; 4e, Mlle Yvette Aumais, Chinoise ; 5e, Mlle Lucienne Boulay, Cupidon ; 6e, Mlle Reina Lapierre, Danseuse ; 7e, Mlle Malvina Déry, Papillon ; 8e, Mlle Doris Kink et M. Arthur Girouard, Les Compagnons de l'Espérance ; 9e, Mme R. Aumais et Mlle Mignonne Aumais, Danseuses ; 10e, Mlle Thérèse Bouthiller, Turquie.

(B) Costumes de Garçons.

1er, M. Raoul Bouchard, Haricot Rouge ; 2e, M. Paul Côté, Rajah ; 3e, M. Orsalie, Bell-Boy ; 4e, M. Raoul Dabrant, Prince Albert ; 5e, M. Damien Paré, Espagnol ; 6e, M. Zéphirin Cordeau, Jazz Pierrot ; 7e, M. A. Dolbec, Espagnol ; 8e, M. Léo Moreau, Apache.

Spéciaux.

Boswell, Mlle Diana LeBrun ; Irish Free Skates, Mlle Jeannette St-Jacques ; Marie - Antoinette, Mlle Florence Rouleau ; Danseuse, Mlle Rose Girouard ; Danseuse, Mlle Florence Bouchard ;

Beau Brummel, M. Maurice Gagnon ; Espagnol, M. René Brouillard ; Bouffon, M. Kivatos, M. Gagnon.

HOCKEY ! HOCKEY !

Dimanche dernier, à 11 hrs a.m., avait lieu à la patinoire de St-Joseph d'Yamaska une intéressante partie de hockey entre les clubs l'Incomparable et le St-Joseph d'Yamaska. Ce dernier remporta la victoire par un score de 2 à 0.

Lundi soir dernier à 7 hrs, avait lieu une brillante partie de hockey à la patinoire du quartier No. 5 entre l'Incomparable et le St-Joseph d'Yamaska. L'Incomparable avait défié le St-Joseph d'Yamaska pour lundi soir, espérant reprendre une éclatante revanche, mais la partie s'est terminée par le score de 1 à 1 et tous offrirent une excellente tenue.

PENIBLE ACCIDENT.

Lundi soir dernier, à la patinoire Corona, Mlle Germaine Grégoire de la rue Concorde fut victime d'un accident déplorable. Pour éviter deux garçons qui jouaient en patinant, Mlle Grégoire vint en collision avec l'un d'eux. Elle fut violemment projetée sur la bande et y demeura inconsciente. Elle fut transportée dans l'appartement des Dames et Mlle Jeanne Lethieq lui prodigua les soins d'urgence. Mlle Grégoire recou-

(Suite en dernière page)

LA JEUNE FILLE

C'est un être bien délicat que la jeune fille, un être bien frêle, et c'est pourquoi, je suis à me demander si une plume grossière tenue par une main virile ne fera pas injure aux sentiments que son âme recèle et ne brisera pas le pétale de cette fleur destinée à enjoliver l'oeuvre de la création.

Qu'est-ce que la jeune fille ? Voilà ce que bien peu se sont demandés quand dans leur égoïsme, ils lui ont fait de la peine. Voilà l'investigation à laquelle de jeunes mondaines ne se sont pas arrêtées dans leur soif de plaisirs et d'inconstance ? Question qu'ont écartée tous les grands persécuteurs de la femme, et les profiteurs affamés de la prétendue faiblesse de son sexe.

Une jeune fille ? Songez à tout ce que ce terme contient de mystère, de charme et de grandeur. La jeune fille est l'être fragile d'où sortira la femme, puis la mère. L'humanité toute entière bat dans cette poitrine. C'est le vase précieux d'où débordera l'amour et créera le bonheur pour le présent et pour l'avenir. Il fait respecter la jeune fille. C'est un culte qu'il convient de préconiser. Il faut croire en elle, il faut l'aimer, là est le salut.

Celui qui détourne de son cours harmonieux et tendre la vie naïve et fière d'une jeune fille est une sorte de malfaiteur public. Il devrait être puni comme sacrilège. A cause de lui — à cause d'un geste d'une parole peut-être, le bon deviendra le mauvais, le grand deviendra le médiocre.

Par "jeunes filles", je n'entend pas parler de ces émancipées qui copient mal les usages américains qui n'ont pas une intelligence que pour copier la mode et une imagination que pour être originale. Il ne s'agit pas non plus de ces "flirteuses" éhontées qui prêtent leur corps et leur mémoire dans nos meilleurs salons mondains ; celles-ci se rattachent à la riche catégorie des courtisanes. La maternité les sauvera peut-être, mais il leur restera à la plupart la marque du passé mauvais, le petit tatouage moral.

La jeune fille que j'admire et que je voudrais qu'on aime avec respect, ne ressemble en rien à ces mannequins excentriques. Elle est pure autant que fraîche, le corps et l'âme vont de pair. On ne l'a pas élevée dans l'ignorance farouche du monde et des hommes. Mais on l'a préservée des contaminations dangereuses. Je ne préche pas le retour en arrière et l'obscurantisme. On peut développer les intelligences sans effleurer l'immoralité. Qu'il y a de belles choses à enseigner, pas toutes graves, pas toutes ennuyeuses. Quelle merveilleuse occupation que celle d'instruire, de guider, de façonner l'âme d'une jeune fille !

(Le Canada Français et le Franco-Canadien).

PREDICTIONS POUR 1926

Pour ceux qui croient aux prophétesses et à leur prophéties, résumons les visions de madame de Thèbes II, que le câble d'hier nous transmet de Paris. L'héritière de la fameuse madame de Thèbes, première du nom, qui prétend avoir prédit pour 1925, parmi les événements qui se sont produits, la mort du général Mangin, de l'ancien premier ministre Viviani, de Max Linder, l'étoile de cinéma, du grand comédien Guitry, la grève des marins, à Londres, ne nous présente pas l'année 1926 sous l'aspect le plus rose.

Done, en 1926, il y aura un

grand désastre maritime de ce côté-ci de l'Atlantique, au cours duquel périera une personnalité très en vue en Amérique ; un grand soldat et fameux politicien mourra en France. Parmi les autres prédictions saillantes de madame de Thèbes II, citons :

— Difficultés internationales qui détourneront les Etats-Unis du culte du veau d'or, pour les rendre plus humains dans la solution des problèmes européens.

— Grande illumination de tous les cafés de New-York, où l'on verra la champagne couler à flots pour célébrer la mort de la prohibition.

— Quelques révolutions vite réprimées en France, provoquées par les pouvoirs étrangers.

— La renaissance du militarisme en Allemagne fera trembler le monde, mais le gouvernement allemand cherchera un rapprochement avec la France et l'Angleterre.

— Commencement de la "guerre sainte", aux Indes.

— Mort du bolchévisme, en Russie, grâce à l'avènement d'un sauveur sorti des rangs du peuple.

CHEZ NOUS.

Madame de Thèbes II semble avoir complètement oublié le Canada, dans ses prédictions. Mais, ça ne fait rien. Nous avons eu la bonne fortune de consulter la fameuse Colombinette de Juarez, clairvoyante ultra lucide, qui nous a prédit qu'en 1926, il y aurait à Montréal :

— Des élections municipales qui se termineront par la défaite de tous les partisans de l'enquête sur la pelle et du petit ex-échevin Larivière.

— Le maire Duquette ne se présentera pas de nouveau et cédera son collier et sa toge à l'ex-maire Médéric Martin, qui aura pour adversaire l'artiste parfumeur J. Jutras.

— Nos élégantes se peigneront au rasoir et s'épileront les sourcils. Les robes se porteront à six pouces au-dessus des genoux ; ce sera le grand chic.

— Il y aura des cours publics d'iroquois, le soir, afin de permettre à la population de comprendre la traduction des films de cinéma.

— Il y aura un crépage de chignons en règle entre Easy-Off, Monty, Fauteux, Atholstan, Meighen et Bob Rogers, suivi d'une réconciliation attendrissante.

Il n'y a pas à dire, Colombinette de Juarez est plus consolante que madame de Thèbes II.

CAGLIOSTRO.

(L'Autorité Nouvelle)

VENTE PAR LE SHERIF

No. 345 C. S. District de St-Hyacinthe. — PIERRE MALO, Demandeur ; contre HELEN CUNNEEN & al, Défendeurs.

Une terre située en la paroisse de St-Paul d'Abbotsford, rang Papineau, de 3 arpents par 23, étant le No. 328 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-PAUL d'ABBOTSFORD, mardi, le SEIZE de FEVRIER prochain (1926) à QUATRE heures et DEMIE de l'après-midi. Saint-Hyacinthe, 26 Janvier 1926.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

SHERIFF'S SALE

No. 345 S. C. District de St-Hyacinthe. — PIERRE MALO, Plaintiff ; against HELEN CUNNEEN & al, Defendants.

A land situate on the Papineau range, in the parish of St-Paul Abbotsford, containing 3 by 23 arpents, being No. 328 on the official cadastre of said parish, with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of ST-PAUL ABBOTSFORD, tuesday, on the SIXTEENTH day of FEBRUARY next (1926), at HALF passed FOUR o'clock in the afternoon. St-Hyacinthe, January 26th 1926.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

VENTE PAR LE SHERIF

No. 346 C. S. — ALFRED BRICOT DIT LAMARCHE, Demandeur ; contre HELEN CUNNEEN & al, Défendeurs.

Une terre située sur le rang Papineau, en la paroisse de St-Paul d'Abbotsford, contenant 132 arpents, étant

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toute sortes.



TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux. Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE ST-HYACINTHE

O. CHALIFOUX & FILS LTEE ST-HYACINTHE, P. Q.

EN FACE DE LA GARE DU C.N.R.

BATTEUSES, PRESSES A FOIN, HACHE-BLE D'INDE ARBRES DE COUCHE (SHAFTS) ENGINES A GAZOLINE, AGRES de SCIE, SCIEURS-GODENDARD

EN MAINS : COURROIES EN CAOUTCHOUC, LAMES DE SCIES, LAMES GODENDARD.

Machines Spéciales Construites sur Demande

Nous avons un département affecté spécialement aux réparations pour Moulins à Scie, à Farine, à Carde, Beurre-rie, Fromagerie. Nous réparons également les Engins à Vapeur, à Gazoline, Turbine, Chaudières à Vapeur, ainsi que Pièces d'Automobile pour garages non outillés pour les faire. Travail de Forge de toute nature.

SOUDURES A L'OXYGENE

Toutes Réparations Exécutées par des Ouvriers Compétents, sous une Direction de Grande Expérience.

PRIX RAISONNABLE - SERVICE RAPIDE

le No. 325 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de ST-PAUL ABBOTSFORD, mardi, le SEIZE de FEVRIER prochain (1926), à QUATRE heures et DEMIE de l'après-midi. Saint-Hyacinthe, 26 Janvier 1926.

JOS. L. CORMIER, Sherif.

SHERIFF'S SALE

No. 346 S. C. — ALFRED BRICOT alias LAMARCHE, Plaintiff ; against HELEN CUNNEEN & al, Defendants.

A land situate on the Papineau range, in the parish of St-Paul Abbotsford, containing 132 arpents, being lot No. 325 on the official cadastre of said parish, with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of ST-PAUL ABBOTSFORD, tuesday, on the SIXTEENTH day of FEBRUARY next (1926), at HALF passed FOUR o'clock in the afternoon. St-Hyacinthe, January 26th 1926.

JOS. L. CORMIER, Sherif.



Des soumissions cachetées, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, ven-

MORIN & MORIN

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites 159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin Henri Morin

A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, à vendre. S'adresser No. 308, Girouard, Ville. 8-15m

ON DEMANDE

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons. S'adresser à MAPLE LEAF, 42 1/2 Mondor Saint-Hyacinthe. jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

A VENDRE

Chaudière à vapeur debout de 5 forces en parfait ordre, à des conditions avantageuses.

S'adresser à : Maple Leaf Over-all Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, P. Q. jno.

ENGINES A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Pélouquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 a

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence. 4d-1a.

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité : PLATRIER ET BRIQUETIER. BRIQUE ET ROCK-WALL A VENDRE. Ouvrage garanti à prix modérés. 38 rue Concorde, - St-Hyacinthe. 29j. 1927

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

A LOUER.

No. 22, rue St-Hyacinthe, 2 logements de 5 et 6 appartements chauffés. Salle de bain, eau chaude et eau froide. Lumière électrique. S'adresser au No. 22 rue St-Hyacinthe. 22-29j

mure :

— Me voilà déjà en cage et je ne suis pas encore marié ! ... Et il s'éloigne en soupirant.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année ... \$1.50 Ailleurs au Canada ... 1.00 3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE 368 rue Girouard. jno.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville. jno.

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, Ville. jno.

PLOMBIER DEMANDE

On demande un plombier, steam-fitter. S'adresser à M. Arthur Archambault, 32 William, téléphone, 497, St-Hyacinthe.

A VENDRE

Une jolie table de boudoir nouveau modèle. S'adresser au No 245 rue Girouard, Ville. jno.

LA DOULEUR!
La douleur disparaît devant le Liniment Minard
Si vous avez mal à la tête, frictionnez-vous le front au Minard coupé d'eau. Pour le mal de dents, lotionnez le visage au Minard et mettez, dans la cavité, un peu d'ouate saturée de Minard. Soulagement rapide et assuré. 57F

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

AU PACIFIQUE CANADIEN

Importante Promotion pour un Canadien-Français

M. C. A. Langevin nommé agent-général du Service des Voyageurs à Québec.

Une nomination qui marque l'importance que prend graduellement la ville de Québec au point de vue touristique, vient d'être annoncée aux quartiers-général du Pacifique Canadien à Montréal, par les autorités du département des Voyageurs. M. C. A. Langevin, jusqu'ici agent local du Service des Voyageurs dans la vieille capitale, est promu agent-général dans cette même ville, avec juridiction sur tout le territoire environnant. Cette nomination sera doublement bien vue à Québec et dans toute la province, d'abord parce que M. Langevin jouit d'une popularité des plus enviables, tant dans les cercles ferroviaires que maritimes, en second lieu parce qu'en lui confiant ce poste nouveau, la grande compagnie reconnaît dignement les mérites d'un de nos Canadiens français les plus compétents en matières de transport.



M. C. A. LANGEVIN

M. C. A. Langevin naquit à Montréal en 1889 et fit ses études à l'Académie Commerciale du Plateau et au Montreal Business College. Il est le neveu de feu Mgr Langevin de St-Boniface et de feu Mgr Racicot de Montréal, de même que cousin de Sir Hector Langevin. Il débuta au Pacifique Canadien en 1906, comme commis dans le département des Voyageurs. En 1908, il passa au service du Canadien Nord et remplit dans le département des Voyageurs de cette compagnie des positions importantes à Montréal et Edmonton. Il revint au Pacifique Canadien en 1916 comme agent local du Service des Voyageurs à Québec, titre qu'il abandonnera maintenant pour prendre celui d'agent-général du Service des Voyageurs.

M. Langevin est membre de plusieurs clubs de Québec et de diverses organisations sportives. Il fut toujours l'un des plus actifs promoteurs des sports d'hiver dans la vieille capitale et celle-ci lui doit une bonne part de sa vogue croissante comme première station hivernale d'Amérique.

DANS SA CANDEUR NAIVE

La presse a porté dans toute la province et tous le pays les paroles prononcées par le premier ministre de la province durant le discours du trône.

Au cours de son exposé de la politique provinciale, le premier ministre a laissé voir tout ce que son gouvernement entend faire son gouvernement entend faire pire de l'instruction publique. Nous croyons opportun de souligner ici les paroles du premier ministre.

"Nos octrois à la petite école, que nous avons multipliés, n'ont pas été les moins compris et les moins favorablement accueillis.

Nous continuerons de les augmenter car nous ne voulons pas qu'un seul enfant soit dans nos campagnes, privé d'instruction, de la meilleure instruction possible, instruction qui se donnera dans une maison salubre où le travail sera rendu attrayant.

"De la petite école, nous voulons monter jusqu'à l'université. Il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre le rôle de l'université parmi les nôtres, et le besoin d'une élite qu'elle seule peut former, si nous tenons à garder notre rang dans la Confédération.

"Personne ne refusera de reconnaître que, dans le passé, nous a-

vons donné à l'instruction publique le maximum de notre effort. Puisqu'il faut faire davantage, et il le faut, nous devons chercher de nouvelles sources de revenus qui nous permettent de doter nos maisons d'éducation, petites et grandes.

"Au cours de cette session, le gouvernement invitera la Chambre à étudier un projet qui, sans constituer une nouvelle charge pour notre population, pourra donner un nouvel essor au développement intellectuel de notre jeunesse. Ne croit-on pas, par exemple, qu'il soit possible de faire contribuer nos ressources naturelles à un fonds destiné à promouvoir l'instruction publique ?

"Je sais d'avance que la Chambre nous apportera son concours le plus dévoué et sa coopération la plus active pour nous permettre d'atteindre notre but."

De telles paroles indiquent combien le gouvernement Taschereau entend développer au plus haut point l'instruction publique dans la province.

La politique de ce gouvernement de faire contribuer au budget de l'instruction publique ceux qui bénéficient de nos richesses naturelles devrait être jugée admirable de justice de l'imagination.

Pourra-t-on espérer que le chef de l'opposition, dans toute sa candeur, comme disait monsieur Taschereau, ne trouvera pas que cette politique est un empiètement sur les droits religieux ou sur les droits des municipalités.

George LEFRANC.

(Le Flambeau).

BILLET DE LA SEMAINE

LA CLE D'OR

Paraîtra en février une nouvelle revue mensuelle illustrée de l'annonce sous le titre ci-dessus.

Cette revue traitera de la publicité sous toutes ses formes, publicité directe, publicité indirecte, étalages, promotions de ventes, étude et vulgarisation des meilleurs procédés. Elle sera indispensable à tout homme d'affaires qui veut suivre le progrès. Tous ceux qui se servent des journaux, de la circulaire, des catalogues, des vitrines pour annoncer leurs marchandises y trouveront des conseils, des idées nouvelles, des renseignements précieux, des suggestions importantes, car la revue sera dirigée par un groupe de publicistes du Canada et de l'étranger et renfermera en outre des articles techniques de nombreuses gravures, des modèles de vitrines, des modèles de dépliant, etc.

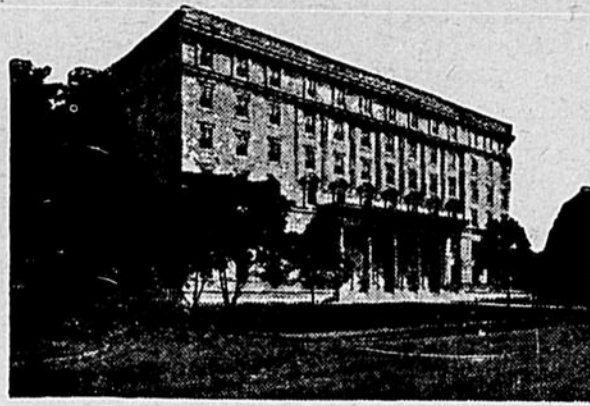
Vous ne pouvez pas faire de placements plus profitables, plus rémunérateurs qu'en souscrivant à cette revue. Elle sera pour vous une aide indispensable, un accessoire précieux, un outil d'une grande utilité.

Abonnez-vous dès maintenant pour ne pas manquer le premier numéro qui paraîtra en février. Prix de l'abonnement : \$5.00 par année.

Cette revue est publiée par L'Argus de la Presse Internationale, sous la direction de Monsieur Raoul Renault, journaliste et publiciste, au numéro 552, Première Avenue, Québec.

RETOUR DE BON SENS

Ces derniers jours, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue, une cérémonie s'est déroulée, qui prend toute sa saveur et toute sa valeur, si l'on se reporte au



SIEGE SOCIAL TORONTO CANADA.

TRAITS SAILLANTS

Plus grand record des nouvelles affaires.

Les plus hauts paiements aux assurés.

Augmentation des dividendes aux assurés.

Mortalité favorable.

La compagnie a continué d'investir ses fonds dans les bonds du Gouvernement les débetures municipales de première classe et dans les premières hypothèques sur des immeubles garantis.

RAPPORT ANNUEL DE 1925

Une Année de Progrès

Nouvelles Assurances inscrites	-	-	\$ 65,435,152.
Assurances en Force	-	-	319,216,126
Actif	-	-	59,839,954.
Paiements aux Assurés	-	-	5,326,383.
Dividendes qui seront payés aux Assurés en 1926	-	-	1,313,702.

Ecrivez pour copie du rapport Annuel

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

ESTABLISHED 1887

Représentants à Saint-Hyacinthe

J. A. Bélanger, O. Phaneuf, R. Plamondon

3 février de cette même année 1925.

Donc, ce 3 février, se clôturait à la Chambre, un débat violent et prolongé, que M. Herriot, président du Conseil, avait provoqué en réclamant la suppression de l'Ambassade auprès du Saint-Siège.

En dépit des arguments très forts, arguments de bon sens et de sens national, apporté surtout par deux anciens chefs du gouvernement, peu suspects de complaisance en faveur de la religion, MM. Briand et Leygues, — en dépit même de la fragilité des motifs invoqués par M. Herriot en personne, qui ne semblait pas, comme chef du pouvoir, appeler cette mesure avec autant de vigueur et de passion car il l'avait proposée, comme chef de parti, — le parti du Cartel des Gauches était pris, le rappel de l'Ambassadeur de la République auprès du Pape, impliquant le renvoi du nonce accrédité auprès de la France, fut résolu — 314 députés, contre 250, exigèrent la rupture.

Il ne restait plus qu'à obtenir, en faveur de cette décision, la ratification du Sénat. Quand on se souvenait qu'il y a quatre ans, la haute assemblée n'avait admis, ou peut-être subi, la réconciliation diplomatique avec le Vatican que sous la pression de la Chambre et du ministère, et de quelques voix seulement de majorité, l'on pouvait redouter, du Luxembourg, un vote identique à celui du Palais-Bourbon. La chute de M. Herriot, renversé précisément par le Sénat mécontent de sa politique générale, écarta cette appréhension. Le nouveau président du Conseil, instruit par cette leçon, refusa, sur ce point, malgré son alliance intime avec son prédécesseur, d'adopter son programme. Et le vote du Palais Bourbon demeura lettre morte.

Le bon sens et le sens national avaient, sur les préjugés politiques, obtenu la victoire.

Cette victoire est éloquemment confirmée par la cérémonie de ces jours derniers : cérémonie tout à la fois religieuse et officielle, comme il ne s'en était pas célébrée, au palais de l'Élysée, depuis bientôt trente ans.

Le Nonce pontifical auquel le Ministère et la Chambre, il y a dix ans, voulaient donner ses passeports, il va bientôt quitter la France ; mais il n'en partira que sa mission pleinement accomplie, escortée des hommages, de la sympathie et des regrets du gouvernement de la République.

Il y a quelques semaines à la première annonce de l'élévation de Mgr Cerretti à la pourpre romaine, le président du Conseil lui remettait les insignes de Grand-Croix de la Légion d'honneur. Hier, c'est sous la présidence du Chef de l'état que le nouveau cardinal a reçu solennellement la barrette rouge, insigne de sa nouvelle dignité. Entre M. Doumergue et le représentant du Saint-Père, aussitôt achevé le geste rituel, des paroles publiques ont été échangées, qui proclament la cordialité des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et la République française.

Le Nonce a pu remercier le premier magistrat de France, au nom de son auguste souverain, d'avoir désiré cette manifestation significative, et le président de la République, interprète de la nation française, a pu féliciter l'ambassadeur du Pape des heureux résultats qu'il a obtenus pendant le cours de sa nonciature.

Eloges savoureux ! Ces heureux résultats ne sont autres, en effet, que ceux dont M. Herriot, l'hiver dernier contestait la réalité devant la Chambre, afin de pouvoir établir l'inutilité de l'entente avec le Saint-Siège ; et l'homme d'Etat qui, formulant cet hommage, attestait ainsi le haut intérêt de l'accord diplomatique avec Rome, était l'ancien sénateur qui, au Luxembourg, il y a quatre ans, combattait avec âpreté le rétablissement de l'ambassade auprès du Saint-Siège.

Mais, le bon sens et le sens national ont triomphé, dans son esprit également, des tendances et des passions de parti.

J'ajoute, que tout récemment, la Chambre elle-même, en ce concert, a voulu donner sa note.

Voici quelques jours, en effet, l'ordre du jour y appelait la discussion du budget des affaires é-



DÉVOUEMENT RECONNU EN HAUT LIEU

Le capitaine E.-J. Hailey, commandant de l'"Empress of Australia," paquebot du Pacifique Canadien en service sur l'Océan Pacifique, entre Vancouver et les ports du Japon et de la Chine, a été avisé par le secrétaire d'Etat, lors de son dernier voyage au Canada, que le Roi Alphonse XIII d'Espagne, lui avait conféré la Croix de Première Classe de l'Ordre de la Bienfaisance, en récompense de sa conduite héroïque lors du terrible tremblement de terre qui dévasta le Japon en septembre 1923. L'on se rappelle que l'"Empress of Australia," qui entra dans le port de Yokohama deux jours après la conflagration, apporta des secours précieux à la population en détresse et put transporter un grand nombre de survivants vers les ports de Chine.

trangères. Un député d'Extrême gauche en profita pour demander la radiation des crédits relatifs à l'ambassade auprès du Vatican. Son amendement n'obtint pas même les honneurs d'un débat ; il fut immédiatement et dédaigneusement repoussé par 280 voix contre 108.

François Veullot.

Il faut être seul pour lire une page que l'on aime.

En avouant ses erreurs, on met la raison au présent et le tort au passé. Due de Lévis.

L'honneur peut rester au pauvre, mais non au pervers.

Cervantès.

Ne te lasse pas de faire du bien aux autres, puisque par là, tu t'en fais à toi-même.

Marc-Aurèle.

NOTES LOCALES

PENIBLE ACCIDENT (Suite).

La famille Pierre Choinière vivement touchée des marques bienveillantes des citoyens de Saint-Hyacinthe et des environs tient à remercier profondément tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès du regretté Pierre Choinière, soit en assistant aux funérailles, soit par cartes mortuaires, bouquets spirituels, offrandes de messes, ou de quelque manière que ce soit.

REMERCIEMENTS

La famille Pierre Choinière vivement touchée des marques bienveillantes des citoyens de Saint-Hyacinthe et des environs tient à remercier profondément tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès du regretté Pierre Choinière, soit en assistant aux funérailles, soit par cartes mortuaires, bouquets spirituels, offrandes de messes, ou de quelque manière que ce soit.

DECES DE Mme ADRIEN COLLETTE

Nous apprenons le décès de Mme Adrien Collette, née Emma Lambert. La défunte est l'épouse de M. Adrien Collette, ancien marchand de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, maintenant bourgeois de cette ville. Outre son mari, elle laisse ses fils le docteur J. E. A. Collette de cette ville, l'abbé E. H. Collette, vicaire à St-Denis sur Richelieu, Origène Collette, de Détroit, Mich.; quatre filles: Soeur du Sacré-Coeur de Marie, du couvent de la Présentation de cette ville, Mme J. A. Guertin femme du docteur Guertin de Magog et Mlles Evangéline et Alice Collette. La défunte demeurait au Numéro 195, rue Girouard, et ses funérailles auront lieu le 29 courant, à 10.00 hrs à la cathédrale. Mme A. Collette était âgée de 74 ans. Nos sincères sympathies à la famille.

PREMIERE DEFAITE DU E. T. CORSET.

Dimanche dernier, le club de hockey E. T. Corset subissait sa première défaite de la saison aux mains du club Canadien Ind. qu'il avait défait auparavant par le score de 1 à 0.

Les deux clubs occupent maintenant la première position de la ligue du Quartier Cinq.

Malgré la température inclemente qui sévissait alors, une centaine de fervents du hockey se rendirent pour assister à la partie, assurés d'avoir une belle partie.

La lutte a été serrée et les Canadiens ne purent s'adjuger la victoire qu'au bout d'une période additionnelle. Le E. T. Corset a manqué de belles chances de compter et le manque d'ensemble a été le principal facteur de sa défaite.

Dans la première période, les deux équipes se lancèrent à l'attaque et le checking fut dur, malgré les avis de l'arbitre et finalement deux joueurs allèrent à la clôture. Au bout de dix minutes, Chaussé enfila le premier point de la partie dans une mêlée devant les buts du Canadien.

Les deux clubs bataillèrent ferme dans le second engagement et les deux défenses eurent fort à faire. Finalement, après plusieurs lancers de loin, Berthiaume égalisa le score.

La troisième période vit des montées individuelles qui venaient échoir au pied des défenses. Le temps réglementaire expira et il fallut jouer une autre période. Après huit minutes de jeu, Albert Raymond fit pencher la victoire du côté du Canadien Ind. sur un coup de hasard.

Composition des équipes et sommaire.

E. T. Corset Canadien Ind.
Sénécal E. Buts Marchand
Bourgeois Sam. Déf. Dansereau J.
Duhamel R. Déf. Bélsisle U.
Chaussé G. Cen. Berthiaume J. Ls.
Auger L. Ailes D. Raymond A.
Matte O. Ailes G. Thérond L.
Rochefort A. Subs. Raymond N.
Pothier.

Première Période
1—E. T. Corset : Chaussé 10.00
Deuxième Période
2—Canadien : Berthiaume 15.00
Troisième Période

Pas de point.
Période supplémentaire.
3—Canadien : Raymond A. 8.00
Arbitre: A. J. Guertin; Chronomètreur: Parenteau.

Vendredi soir, à hrs, ces deux clubs en viendront de nouveau prises dans une exhibition au rond du Quartier No. 1. En foule !!

HOCKEY.

La partie de Hockey qui avait été annoncée pour mercredi, à la patinoire du quartier 5 entre les clubs Black Horse et Canadien a dû être remise à vendredi.

Le Canadien a triomphé de son adversaire par le score de 2 à 1. C'est donc dire que la partie fut contestée. M. Marchand joua une partie de toute beauté dans ses buts, pour le club vainqueur, et sa fermeté était une véritable égnime pour les joueurs du Black Horse. MM. Berthiaume, Monette et Dansereau firent aussi leur part pour le Canadien.

Deux punitions seulement furent décrochées durant la partie pour MM. L. Thérond et M. Blanchard.

Arbitre: L. Pépin; Chronomètreur Donat Parenteau.

L. P.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Nous donnons pour le bénéfice de nos lecteurs les résultats des élections municipales dans les paroisses de notre comté et des comtés environnants.

Paroisse de Notre-Dame, St-Hyacinthe. — M. Elzéar Girard, réélu conseiller; M. Louis Laflamme, élu en remplacement de M. Louis Lavimodière, et M. Henri Legros, en remplacement de M. Pierre Péloquin.

Village de la Providence. — M. Wilfrid Pelletier, réélu conseiller; MM. Rodolphe Gladu et Arthur Lapointe, élus, tous par acclamation.

St-Joseph d'Yamaska. — MM. Charles-A. Breton, François Fortier ont été réélus conseillers, et M. Désiré Dupaul a été élu en

Merveilleux pour catharre lorsqu'il est reniflé par le nez ou fondu, et que les vapeurs en sont inhalées.



Les Rhumes Soulagés par une Nouvelle Méthode

Un onguent qui dégage des vapeurs médicinales lorsqu'il est appliqué sur la gorge ou la poitrine.

Inhalé comme une vapeur et en même temps réchauffant et stimulant la peau comme un cataplasme, Vicks VapoRub atteint immédiatement les voies respiratoires congestionnées.

C'est le traitement direct et moderne pour toutes sortes de rhumes qui obtient tant de succès au Canada et aux Etats-Unis, où plus de 21 millions de pots sont employés annuellement.

Vicks est excellent pour maux de gorge, amygdalite, bronchite, croup, rhumes de cerveau et de poitrine, catharre et pour tous les autres maux causés par le rhume.

Fricctionnez simplement la gorge et la poitrine avec le Vicks, au moment du coucher, et inhalez ses vapeurs médicinales. Il enrayera rapidement un rhume.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

remplacement de M. Eugène Tremblay.

La Présentation. — Les trois conseillers sortant de charge, MM. Henri Gagnon, Emile Vincent et Rémi Guertin, ont été réélus par acclamation.

St-Hyacinthe-le-Confesseur. — Les conseillers Albert Guertin et Joseph Bourque ont été réélus. M. Ernest Sylvestre a été élu conseiller, en remplacement de M. Adé-lard Martin, tous par acclamation.

Ste-Rosalie. — MM. A. Laliberté et A. Lussier, élus conseillers par acclamation.

Saint-Damase. — M. A. Lussier, réélu, et MM. R. Monast et S. Desnoyers, élus conseillers, tous par acclamation.

Saint-Ours, paroisse. — MM. J. Juissau, fils; H. Arsenault et E. Chapdelaine, réélus conseillers par acclamation.

Saint-Liboire, village. — M. J. Girard, réélu, et MM. E. Saint-Georges et T. Lussier, élus conseillers par acclamation.

Saint-Liboire, paroisse. — MM. A. Grisé et A. Bachand, réélus, et M. E. Beaupré, élu conseiller par acclamation.

Mont Saint-Grégoire. — MM. L. Poulin, J. Bessette et E. Bé-rard, élus conseillers.

Saint-Théodore d'Acton. — MM. Joseph Paré et Napoléon Morin, réélus, et M. Téléphore Dumaine, élu, conseiller par acclamation.

Saint-Dominique de Bagot, village. — MM. Osa Plouffe, Hormidas Chagnon et Ephrem Bernard, réélus conseillers par acclamation.

St-Barnabé Sud. — MM. A. Provincial, A. Cloutier et H. Langevin, élus conseillers par acclamation.

Saint-Dominique de Bagot, paroisse. — MM. Octave Daudelin, Wilfrid Courtemanche et F. Lapalme, élus conseillers par acclamation.

Saint-Judes, paroisse. — MM. P. Gravelines, A. Garand et H. Larivière, élus conseillers par acclamation.

Saint-Charles, village. — MM. E. Bourassa, A. Duvernay et A. Duvernay et A. Rémy, réélus conseillers par acclamation.

Saint-Charles, paroisse. — MM. T. Tessier, L. Benoit et O. Menier, élus conseillers par acclamation.

Saint-Gérard d'Yamaska. — MM. Anatole Lalancette, P. Giguère, fils, et N. Léveillé, élus conseillers par acclamation.

Saint-Jean-Baptiste de Rouville. — MM. J. Robert, E. Benoit et A. Vincelette, élus conseillers par acclamation.

L'Ange-Gardien de Rouville, paroisse. — MM. Gédés Dion et W. Gingras, réélus et M. E. Messier, élu conseillers par acclamation.

Ste-Hélène de Bagot. — MM. Hyacinthe Lussier, Alphonse Brodeur et F. Z. Brouillard sont élus conseillers pour le village; M. Ludger Petit, Pantaléon Poitras et Pierre Bienvenue, pour la paroisse.

Knowlton, village. — MM. F. Mizelner et D. Green, réélus et M. A. Gauthier, élu, conseillers par acclamation.

Knowlton, paroisse. — MM. E. Raymond, F. Frizzle et Earl Marsh, élus conseillers.

Acton - Vale. — Tous les candidats à la mairie et à l'échevinage ont été élus par acclamation: M. Ernest Boisvert, ex-échevin, maire, et M. Camille Guilbert, réélu, Joseph Deslandes, R. Gévy, E. Martel, Honorius Leduc et L. O. Deslandes, échevins.

Drummondville. — Le maire et les échevins de la ville de Drummondville ont tous été élus par acclamation, maire, le notaire W. - A. Moisan, pour un deuxième terme. Echevins, quartiers - ouest, MM. J. E. Pinard et J. W. Saint-Onge; quartier sud, MM. Nap. Lindsay et Edgar Larocque; quartier-est, MM. Adé-lard Birtz et J. C. Duchesne; quartier-nord, MM. Eugène Pelletier et E. R. Tanner.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 5 janvier, conformément à l'ajournement de la séance ordinaire.

Sont présents: Son Honneur, le maire T. D. Bouchard, les échevins: J. L. Guillet, L. Georges Lalime, Joseph Godbout, Eugène Payan, Michel Daigle, Paul L. Richer, Victor Hébert, Jérémie Handfield et Napoléon Demers, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Conformément à l'avis donné à la séance du 7 janvier, 1926, l'échevin Lalime propose, secondé par l'échevin Guillet, que le budget des dépenses générales pour l'année 1926 soit adopté tel que suit:

Département des finances, \$108,748.53; Département du feu \$13,613.00; Département de la police \$6,175.00; Département des marchés \$1,968.00; Département des balances \$1,573.00; Département de l'hygiène \$1,150.00; Département des parcs \$3,810.00; Département des chemins \$13,400.00; Grand total \$150,437.53.

Le budget est adopté à l'unanimité et la séance est levée.

FUNERAILLES DE M. PIERRE CHOINIÈRE.

Samedi dernier, le 23 courant eurent lieu les funérailles de M. Pierre Choinière, dit Sabourin, un de nos citoyens du "Bon Vieux Temps". Le défunt demeurait à St-Hyacinthe depuis 47 ans et était âgé de 70 ans. Il était natif de Stanbridge. De nombreux parents et amis escortèrent le convoi funèbre qui s'ébranla vers 9.30 hrs.

On remarquait plusieurs membres de l'Union Saint-Joseph, de la Congrégation des Hommes et des Artisans de cette ville dont le défunt faisait partie, les élèves de l'Académie Girouard, MM. T. D. Bouchard, maire-député de St-Hyacinthe, M. René-Morin, député de St-Hyacinthe-Rouville au fédéral, M. Phaneuf, député de Bagot, Henri Morin, notaire, plusieurs conseillers municipaux, MM. Guillet, Demers, Godbout, le corps de police, le chef Bourgeois, C. Picard, M. Sénécal; M. J. Bissonnet, régistreur, Cormier-hérif, Morier, notaire, Benoit, Chevalier, Tétrault, Lusignan, Marsan, L. Pépin, J. Bibeau, R. Turcotte, J. Turcotte, A. Blier, Jules Laframboise, Pagnuelo, J. Berthiaume, A. Fontaine, avocat, E. mile Solis, Albani Robert, Léo Perreault, de cette ville, M. Joseph Leblanc, de cette ville; M. Isaac Guillet de St-Hugues; M. et Mme Arthur Racine de Ste-Rosalie, M. et Mme Hormidas Laflamme de Ste-Rosalie, M. Horace St-Germain, notaire de cette ville, Albert Cadieux de St-Joseph d'Yamaska; M. Abraham Brassard, MM. F. J. M. Daoust, Georges Lévesque, le Couvent de Lorette, M. Phélix Dandonneau, St-Simon, M. Adé-lard Brodeur, St-Hugues, Louis Blanchard, Jean-Baptiste Boulay, Polydore Bazinet, Alphérie Lefebvre de St-Hugues, Ubald Millette, Benoit, Pierre Lajoie, Bienvenue du Grand Rang, maire de St-Hyacinthe le Confesseur, M. le Dr Philie, dentiste; M. Pelletier, Mme F. Guillet de Montréal, M. Tanguay, de Ste-Rosalie, Mme St-Onge, de cette ville; M. Jules Bibeau de cette ville; Alexandre Gendron de St-Hugues, Hyacinthe Langue-grand de St-Barnabé, M. Joseph Gaudette de St-Joseph d'Yamaska, M. Beaulac de St-Joseph d'Yamaska, Mme Clérinda Racine, Adé-lard Brodeur, de St-Hugues; M. et Mme Edouard Racine de St-Barnabé, M. O. Poitras, M. et Mme Léon Robert, Mme Clodie Tétrault de cette ville, M. et Mme Ovide Leblanc; M. Joseph Morissette, de St-Hyacinthe le Confesseur, Conzalgue Monette de cette ville; M. Henri Ménard, de

la paroisse de Notre-Dame de Stanbridge; Baptiste Laplante, Antoine Boulay, Vincent, Pierre Boissonneau et sa dame de cette ville, M. et Mme Grégoire de Bromptonville, Emilio Brodeur de St-Joseph d'Yamaska, J. Coderre, de St-Liboire; Emile Racine, St-Simon; Albert et Aimé Racine de Ste-Rosalie, John Leblanc, de St-Judes; Auguste Chevrette de St-Simon, Ovide Leblanc de St-Joseph d'Yamaska; François Dubois et sa Dame, de Farnham, Mme et M. le Dr A. Picard, dentiste et leur fille Achias de Montréal; M. et Mme Michel Lanoue de St-Jean; Mme Demers de Farnham; M. et Mme F. Racine de cette ville, Mme Vve Pierre Racine, de St-Hyacinthe le Confesseur, tous les membres du conseil municipal de St-Hyacinthe le Confesseur: MM. Pierre Bergeron, maire, Joseph Bourque, Albert Guertin, Chicoine, Alphonse Henry, E. Sylvestre et Wilfrid Plante, conseillers; Omer Blanchard, M. Tétrault, V. Blanchard, Omer Guilbert, A. Martin, O. Lemay, E. Sylvestre, G. Loranger, P. Desmarais, H. Côté, M. Després, A. Bernatchez, H. Loiselle, Lapointe, E. St-Onge, Phénix St-Onge, W. Plante, tous du rang St-Dominique.

Rang Marianne: Lionel Lussier, L. Lussier, P. Lavallée, R. Lussier, L. Lussier. Ste-Rosalie: S. Bélsisle, L. Bélsisle, Z. Bélsisle, A. Lemonde, A. Marquette, P. Lapalme, J. Duval, Lineourt, Grégoire Chabot, L. Tanguay, Guillemet, rentier.

Village St-Joseph d'Yamaska: Charles Lemieux, maire, MM. Dupond, Breton, Fortier, Clément Desmarais, W. Desmarais, J. Marchesseault, L. Marchesseault, E. Laliberté, Beaulac, L. Petit, F. Lemonde et sa Dame, E. Bourgeois, L. G. Proulx, M. Létourneau fils et père.

Rang Nord de St-Joseph d'Yamaska: Pierre Bergeron, maire, Joseph Bergeron, P. Gadois, C. Plamondon, Colproud A., N. Solis, A. Henry, A. Messier, Brunette, O. Poulin, MM. Rainville, H. Pelletier, A. Pelletier, Ernest Pelletier, E. Lagassé, E. Lagassé, H. Poulin.

MM. Tanguay H. et U. Tanguay de Ste-Rosalie, MM. François Morissette, père et fils, de St-Hyacinthe le Confesseur.

Étaient porteurs: MM. B. Laplante, Demers, A. Larivière, T. Grégoire de Bromptonville, P. Bissonneau, et D. Lanoix.

Conduisaient le deuil: MM. François, Joseph, Donat, Alfred, Elphège, Arthur, Samuel Choinière, ses fils, et trente-cinq petits-enfants.

M. l'abbé St-Pierre, chanta l'absoute, et Mgr Sénécal, P. D., curé de la Cathédrale, chanta le service accompagné de MM. Saint-Pierre et Guertin, comme diacre et sous-diacre. M. H. Lafontaine, curé de la paroisse de St-Joseph d'Yamaska, assistait au choeur.

Témoignages de sympathies.

Mme J. B. Picard, M. et Mme Oscar Boulard, M. et Mme Joseph Boucher, tous de Montréal, M.T. Choinière, de Détroit; Mme E. Choinière, de Sandusky; Mme L. Morier, Mme J. A. Godard, Mme A. Flibotte, M. et Mme J. L. Cormier, Mme T. Hallé, M. et Mme J. G. Trahan, Mlle Jeanne Grégoire, Bromptonville; Mme H. Langevin, Mme H. Monette, Mlle Anita Gadois, M. Wilfrid Salmon, St-Paul, Minn.; M. Alfred Richard, St-Denis. Offrandes de Messes: La Fraternité de Saint-François D'Assise, les honoraires d'une messe privilégiée; Les Dames de la table de la Loterie, les honoraires d'une couronne de Messes; Couronne de messes, par Mme P. Choinière, Honoraires de Messes par M. Louis Blanchard; Les honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat par M. J. Gladu; Les honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat par M. et Mme J. L. Germain; Les

honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat par Mme J. A. Côté; Les honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat par Mme Charles Racicot; Les honoraires d'une affiliation à l'Oeuvre du Noviciat par Mlle C. Nault.

Bouquets Spirituels. — M. et Mme Léon Robert, Mlle Anne-Marie Gladu, M. et Mme R. Gaudreau, Mme Adé-lard Bonin, l'Académie N. D. de Lorette; La famille J. Choinière, La famille de Léopold Lussier; M. Elphège Choinière et sa fillette Simone; M. et Mme J. A. Francoeur, M. et Mme M. Lanoue de St-Jean; M. et Mme P. Gaudreau, de Notre-Dame Stanbridge; M. et Mme J. B. Hatin, St-Albans; Mme Adolphe Gladu, Mme S. Tétrault, Mlle C. M. Rivet; Mlle Eugénie Hatin, A. Hatin, E. Hatin, de St-Albans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte: outre son épouse en 2e noces, née Blanche Salmon, sept fils et une fille, Mme Léopold Lussier de St-Joseph d'Yamaska, et trois frères et deux sœurs, Théophile de Détroit, Mich., Félix et Delphis de Nashua; Mmes veuve Lesage, et Tétrault de Concord, N. H. Le défunt avait épousé en premières noces, Mlle Sophie Leblanc de La Présentation.

Nos sympathies à la famille du défunt.

FUNERAILLES DE Mme LOUIS BLANCHARD.

Les funérailles de Mme Blanchard, née Philomène - Henriette Perron, ont eu lieu lundi dernier, le 25 courant, à la Cathédrale de cette ville. Monsieur l'abbé Guertin chanta l'absoute et le service funèbre; il était assisté de MM. les abbés Benoit et Petit, comme diacre et sous-diacre. La défunte laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, M. Ls. Blanchard, trois frères: MM. Wilfrid, d'Ottawa, Antoine, Lac Témiscamingue, et Joseph Perron de cette ville; deux sœurs, Mmes Turcotte de cette ville et Georges Laurence de Montréal; quatre enfants, MM. Frédéric Blanchard, de cette ville, et M. Arthur Blanchard de Montréal, Mmes V. Caouette, (Emma), de cette ville, Charles Hamel, (Marie-Louise) de Montréal. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles. Nos sincères sympathies à la famille de la défunte.

DECES DE M. AUGUSTIN LARIVIERE.

M. Augustin Larivière, autrefois restaurateur et maintenant bourgeois de cette ville, est décédé, le 28 courant, à l'âge de 74 ans, après quelques jours de maladie. C'est un de nos vieux citoyens les plus estimés de cette ville. Il laisse pour déplorer sa perte, sa femme, née Azilda Laflamme; trois fils: Ovide, de cette ville; Henri et Paul, de Montréal; deux filles: (Marie-Louise), Mme Antonio Godbout, de cette ville, et (Marie-Berthe), Mme Emile Mathieu, de Montréal. Le service aura lieu demain à 10 hrs. a. m. Nos sympathies à la famille dont la perte nous éprouve sensible-ment.

DECES DE Mme G. H. HENSHAW.

Mme Henshaw, femme de M. George Hayward Henshaw, pendant de longues années collecteur des douanes pour le district de St-Hyacinthe, est décédée ici. Elle était âgée de 59 ans environ.

Elle laisse, outre son mari, MM. G. H. et Melville Henshaw; une fille, Mme Turner, de Québec. Nos sympathies à la famille.

AU PROCHAIN NUMERO.

L'abondance des matières nous force à remettre à la semaine prochaine une foule de notes locales très importantes.